

## ANNÉE UNIVERSITAIRE 2023-2024

### Liste des UE Projet Professionnel Personnel (PPP) Service Université Culture

Bande dessinée
Beatmaking et production musicale urbaine
Carnet au Centre
Carnet de voyage - Illustration
Chorale universitaire
Cinéma Projection vidéo sur musique live (V-jing)
Cinéma sans caméra
Ciné-Tractez !
Ciné-Web
Création de podcast, de l'écriture à la réalisation
Création littéraire contemporaine
Création plastique 2D Peinture, collage et dispositifs plastiques
Danse (4 ateliers au choix)
Design textile - Du dessin au costume
Dessin et techniques graphiques
Dessin, gravure et impression
Documentaire - Explorer le réel
Ensemble vocal
Essai documentaire
Etudes pratiques théâtrales
Jazz et musiques actuelles : jeu en groupe
Lectures urbaines
Objets et livres d'artiste
Orchestre universitaire
Photographie argentique et numérique
Radio Class'zik
Sculpture, volume, espace
Slam poésie, Spoken Word
Théâtre (3 ateliers au choix)
Théâtre en espagnol
Théâtre - musique et interculturalité
Voix à part entière - Laboratoire d'improvisation vocale

UE réservée aux étudiants ayant obtenu le statut « Étudiant artiste » :

Pratique Étudiant artiste

# BANDE DESSINÉE

Thématique : Culture

Composante / Service dispensant l'UE : Service Université Culture

Partenaire de la composante / du service qui propose l'UE : CCSTI, laboratoire CELIS- CHEC, festival BD de Lezoux

UE accessible aux étudiants de :

- N2 Lettres, Culture, Sciences Humaines - 3 crédits
- N2 Langues, Cultures et Communication - 3 crédits

Objectifs pédagogiques et contenu	Il s'agit d'un atelier de création artistique consacré à la production de Bandes dessinées. Il sera abordé dans un premier temps, les connaissances requises du vocabulaire et des techniques appropriées à la réalisation de planches BD. Les participants concevront, créeront des artefacts en lien avec les thèmes portés par le SUC ou qu'introduiront les partenaires universitaires.
Modalités d'enseignement	<input checked="" type="checkbox"/> cours en présence <input type="checkbox"/> cours en ligne <input type="checkbox"/> hybride (nb d'heures en présence)
Volume horaire	Nombre d'heures de cours : 52h TD
Responsable	Lionel Balard lionel.balard@uca.fr
Contact pour information	Service Université Culture 29, boulevard Gergovia - TSA 20406 - 63001 Clermont-Ferrand Cedex 1 - Tél : 04 73 34 66 03 Courriel : SUC@uca.fr - Site : <a href="https://culture.uca.fr/">https://culture.uca.fr/</a>
Intervenants	Jean Marc BOROT, caricaturiste et illustrateur
Calendrier des enseignements	<input type="checkbox"/> 2 <sup>ème</sup> semestre de l'année universitaire – durée 1 semestre <input checked="" type="checkbox"/> sur l'ensemble de l'année universitaire – durée 2 semestres  Début des activités : septembre 2023
Créneau horaire pour les cours en présence	Lundi 18h à 20h30 (à confirmer) + un samedi (à définir ultérieurement) (voir calendrier sur le site du SUC à partir de fin juillet 2023)
Lieu d'enseignement	Atelier SUC - Espace Guy Vignes. 30, rue Etienne Dolet, Clermont-Ferrand
Capacité d'accueil	15 participants
Effectif minimum pour ouverture de l'UE	
Modalités de contrôle des connaissances et des compétences	<b>Assiduité :</b> Nombre d'absences au-delà duquel l'obligation d'assiduité sera déclarée non remplie, entraînant la défaillance de l'étudiant : <b>L'assiduité doit être totale.</b>  <b>Evaluation initiale :</b> EvT Évaluation après le rendu de l'atelier selon les critères suivants : assiduité totale, implication, progression, créativité, respect du groupe, travail personnel, qualité de la prestation publique ou de la réalisation de l'œuvre finale. Rédaction d'un dossier de 2 pages sur le thème « En quoi ma pratique dans cet atelier est-elle en adéquation avec mon projet personnel et professionnel ? » (représente 50% de la note totale). Le dossier peut être complété par d'autres documents permettant d'apprécier davantage le travail réalisé (note d'intention, etc.). Une note finale qui valide la pratique selon les critères énoncés plus haut et qui regroupe les deux évaluations, soit 50% pour le dossier PPP et 50% pour le reste du travail au sein de l'atelier.

	<p><b>Seconde chance :</b> Une épreuve de rattrapage sera organisée pour les étudiants ajournés ou défaillants en 1<sup>ère</sup> session, sous la forme d'une prestation individuelle reprenant les enjeux de l'atelier.</p>
<p>Complément d'information, contraintes spécifiques</p>	<p><b>UE non accessible aux dispensés d'assiduité (RSE)</b>  Les étudiants de l'atelier sont impliqués dans l'organisation des conditions de manifestations publiques (proposition des lieux, organisation matérielle, information).  La participation à l'atelier signifie un engagement personnel et collectif.  <b>L'assiduité à toutes les séances est obligatoire et sera contrôlée.</b></p> <p>Inscription sur la plateforme d'inscription en ligne du SUC accessible via le site web du SUC : <a href="https://culture.uca.fr/">https://culture.uca.fr/</a> à partir de mi-septembre 2023 (date précisée sur le site du SUC à partir de fin juillet).</p> <p>Après votre inscription sur la plateforme SUC, vous devez effectuer votre inscription pédagogique sur IP WEB - ou auprès de votre secrétariat de filière - selon votre UFR.</p>

# BEATMAKING ET PRODUCTION MUSICALE URBAINE

Thématique : Culture

Composante / Service dispensant l'UE : Service Université Culture

Partenaire de la composante / du service qui propose l'UE : CCSTI, laboratoire CELIS- CHEC, festival BD de Lezoux

UE accessible aux étudiants de :

- N2 Lettres, Culture, Sciences Humaines - 3 crédits
- N2 Langues, Cultures et Communication - 3 crédits

Objectifs pédagogiques et contenu	Le beatmaking, c'est l'art du recyclage et de la transformation sonore. Un processus de création musicale qui puise sa matière première dans l'environnement sonore qui nous entoure. Durant ce cycle d'ateliers, les étudiants vont apprendre les bases de la production musicale urbaine.
Modalités d'enseignement	<input checked="" type="checkbox"/> cours en présence <input type="checkbox"/> cours en ligne <input type="checkbox"/> hybride (nb d'heures en présence)
Volume horaire	48h TD (24h TD par semestre)
Responsable	Emmanuel Jarrousse emmanueljarrousse@yahoo.fr
Contact pour information	Service Université Culture 29, boulevard Gergovia - TSA 20406 - 63001 Clermont-Ferrand Cedex 1 - Tél : 04 73 34 66 03 Courriel : SUC@uca.fr - Site : <a href="https://culture.uca.fr/">https://culture.uca.fr/</a>
Intervenants	Exiley Dahomé, producteur/beatmaker Fondateur et directeur artistique de la structure « Do It For The Culture »
Calendrier des enseignements	<input checked="" type="checkbox"/> 1 <sup>er</sup> ou 2 <sup>ème</sup> semestre de l'année universitaire – durée 1 semestre <input type="checkbox"/> sur l'ensemble de l'année universitaire – durée 2 semestres  Début des activités : septembre 2023
Créneau horaire pour les cours en présence	Jeudi 17h30-20h30 (voir calendrier sur le site du SUC à partir de fin juillet 2023)
Lieu d'enseignement	Détails sur le site du SUC à partir de fin juillet 2023
Capacité d'accueil	10 participants
Effectif minimum pour ouverture de l'UE	
Modalités de contrôle des connaissances et des compétences	<b>Assiduité :</b> Nombre d'absences au-delà duquel l'obligation d'assiduité sera déclarée non remplie, entraînant la défaillance de l'étudiant : <b>L'assiduité doit être totale.</b>  <b>Evaluation initiale :</b> EvT Évaluation après le rendu de l'atelier selon les critères suivants : assiduité totale, implication, progression, créativité, respect du groupe, travail personnel, qualité de la prestation publique ou de la réalisation de l'œuvre finale. Rédaction d'un dossier de 2 pages sur le thème « En quoi ma pratique dans cet atelier est-elle en adéquation avec mon projet personnel et professionnel ? » (représente 50% de la note totale). Le dossier peut être complété par d'autres documents permettant d'apprécier davantage le travail réalisé (note d'intention, etc.). Une note finale qui valide la pratique selon les critères énoncés plus haut et qui regroupe les deux évaluations, soit 50% pour le dossier PPP et 50% pour le reste du travail au sein de l'atelier.

	<p><b>Seconde chance</b> : Une épreuve de rattrapage sera organisée pour les étudiants ajournés ou défaillants en 1<sup>ère</sup> session, sous la forme d'une prestation individuelle reprenant les enjeux de l'atelier.</p>
<p>Complément d'information, contraintes spécifiques</p>	<p><b>UE non accessible aux dispensés d'assiduité (RSE)</b> Les étudiants de l'atelier sont impliqués dans l'organisation des conditions de manifestations publiques (proposition des lieux, organisation matérielle, information). La participation à l'atelier signifie un engagement personnel et collectif. <b>L'assiduité à toutes les séances est obligatoire et sera contrôlée.</b></p> <p>Inscription sur la plateforme d'inscription en ligne du SUC accessible via le site web du SUC : <a href="https://culture.uca.fr/">https://culture.uca.fr/</a> à partir de mi-septembre 2023 (date précisée sur le site du SUC à partir de fin juillet).</p> <p>Après votre inscription sur la plateforme SUC, vous devez effectuer votre inscription pédagogique sur IP WEB - ou auprès de votre secrétariat de filière - selon votre UFR.</p>

# CARNET AU CENTRE

Thématique : Culture

Composante / Service dispensant l'UE : Service Université Culture

Partenaire de la composante / du service qui propose l'UE : CRIAVS, SPIP, Secours Populaire et le Centre pénitentiaire de Riom

UE accessible aux étudiants de :

- N2 Lettres, Culture, Sciences Humaines - 3 crédits
- N2 Langues, Cultures et Communication - 3 crédits

Objectifs pédagogiques et contenu	L'art en partage : formation en écriture, gravure, fabrication de carnets avant une immersion au Centre pénitentiaire de Riom pour un travail en binôme avec des détenus : Pratiques artistiques hybrides avec un objectif social et collaboratif.
Modalités d'enseignement	<input checked="" type="checkbox"/> cours en présence <input type="checkbox"/> cours en ligne <input type="checkbox"/> hybride (nb d'heures en présence)
Volume horaire	50h TD Estimation du nombre d'heures de travail personnel étudiant : reprises en fonction des remarques faites lors des séances de lecture des textes
Responsable	Myriam Lépron Courriel : myriam.lepron@uca.fr
Contact pour information	Service Université Culture 29, boulevard Gergovia - TSA 20406 - 63001 Clermont-Ferrand Cedex 1 - Tél : 04 73 34 66 03 Courriel : SUC@uca.fr - Site : <a href="https://culture.uca.fr/">https://culture.uca.fr/</a>
Intervenants	Myriam Lépron, professeure agrégée de Lettres Modernes (UCA), responsable du secteur Lire-Ecrire Pierre Jourde, artiste plasticien et graphiste
Calendrier des enseignements	<input checked="" type="checkbox"/> 2 <sup>ème</sup> semestre de l'année universitaire – durée 1 semestre <input type="checkbox"/> sur l'ensemble de l'année universitaire – durée 2 semestres  Début des activités : janvier 2024
Créneau horaire pour les cours en présence	4 samedis 10h-18h et du 15 au 19 avril 2024 de 13h à 17h30 (voir calendrier sur le site du SUC à partir de fin juillet 2023)
Lieu d'enseignement	Atelier SUC - Espace Guy Vignes - 30, rue Etienne Dolet, Clermont-Ferrand et Centre pénitentiaire de Riom
Capacité d'accueil	10 participants
Effectif minimum pour ouverture de l'UE	
Modalités de contrôle des connaissances et des compétences	<b>Assiduité :</b> Nombre d'absences au-delà duquel l'obligation d'assiduité sera déclarée non remplie, entraînant la défaillance de l'étudiant : <b>L'assiduité doit être totale.</b>  <b>Evaluation initiale :</b> EvT - Évaluation après le rendu de l'atelier selon les critères suivants : assiduité totale, implication, progression, créativité, respect du groupe, travail personnel, qualité de la prestation publique ou de la réalisation de l'œuvre finale. Rédaction d'un dossier de 2 pages sur le thème « En quoi ma pratique dans cet atelier est-elle en adéquation avec mon projet personnel et professionnel ? » (représente 50% de la note totale). Le dossier peut être complété par d'autres documents permettant d'apprécier davantage le travail réalisé (note d'intention, etc.). Une note finale qui valide la pratique selon les critères énoncés plus haut et qui regroupe les deux évaluations, soit 50% pour le dossier PPP et 50% pour le reste du travail au sein de l'atelier.

	<p><b>Seconde chance</b> : Une épreuve de rattrapage sera organisée pour les étudiants ajournés ou défaillants en 1<sup>ère</sup> session, sous la forme d'une prestation individuelle reprenant les enjeux de l'atelier.</p>
<p>Complément d'information, contraintes spécifiques</p>	<p><b>UE non accessible aux dispensés d'assiduité (RSE)</b> Les étudiants de l'atelier sont impliqués dans l'organisation des conditions de manifestations publiques (proposition des lieux, organisation matérielle, information). La participation à l'atelier signifie un engagement personnel et collectif. <b>L'assiduité à toutes les séances est obligatoire et sera contrôlée.</b></p> <p>Inscription sur la plateforme d'inscription en ligne du SUC accessible via le site web du SUC : <a href="https://culture.uca.fr/">https://culture.uca.fr/</a> à partir de mi-septembre 2023 (date précisée sur le site du SUC à partir de fin juillet).</p> <p>Après votre inscription sur la plateforme SUC, vous devez effectuer votre inscription pédagogique sur IP WEB - ou auprès de votre secrétariat de filière - selon votre UFR.</p>

# CARNET DE VOYAGE - ILLUSTRATION

Thématique : Culture

Composante / Service dispensant l'UE : Service Université Culture

Partenaire de la composante / du service qui propose l'UE : Festival « Carnets de voyage »

UE accessible aux étudiants de :

- N2 Lettres, Culture, Sciences Humaines - 3 crédits
- N2 Langues, Cultures et Communication - 3 crédits

Objectifs pédagogiques et contenu	Cet atelier est tout d'abord consacré à la découverte et l'exploitation du festival « <i>Carnets de voyage</i> » et autres ressources régionales relevant du champ de l'illustration et du rapport texte-image. Durant l'année, les participants découvriront et exploiteront une diversité de pratiques plastiques et graphiques à des fins de réalisation de leur propre carnet de voyage (fictif ou pas).
Modalités d'enseignement	<input checked="" type="checkbox"/> cours en présence <input type="checkbox"/> cours en ligne <input type="checkbox"/> hybride (nb d'heures en présence)
Volume horaire	52h TD
Responsable	Lionel Balard lionel.balard@uca.fr
Contact pour information	Service Université Culture 29, boulevard Gergovia - TSA 20406 - 63001 Clermont-Ferrand Cedex 1 - Tél : 04 73 34 66 03 Courriel : SUC@uca.fr - Site : <a href="https://culture.uca.fr/">https://culture.uca.fr/</a>
Intervenants	Samuel CHARDON, dessinateur, illustrateur, carnettiste
Calendrier des enseignements	<input type="checkbox"/> 2 <sup>ème</sup> semestre de l'année universitaire – durée 1 semestre <input checked="" type="checkbox"/> sur l'ensemble de l'année universitaire – durée 2 semestres  Début des activités : septembre 2023
Créneau horaire pour les cours en présence	Mardi de 17h30 à 20h30 (à confirmer) + trois samedis (à définir ultérieurement) (voir calendrier sur le site du SUC à partir de fin juillet 2023)
Lieu d'enseignement	Atelier SUC - Espace Guy Vignes. 30, rue Etienne Dolet, Clermont-Ferrand
Capacité d'accueil	15 participants
Effectif minimum pour ouverture de l'UE	
Modalités de contrôle des connaissances et des compétences	<b>Assiduité :</b> Nombre d'absences au-delà duquel l'obligation d'assiduité sera déclarée non remplie, entraînant la défaillance de l'étudiant : <b>L'assiduité doit être totale.</b>  <b>Evaluation initiale :</b> EvT Évaluation après le rendu de l'atelier selon les critères suivants : assiduité totale, implication, progression, créativité, respect du groupe, travail personnel, qualité de la prestation publique ou de la réalisation de l'œuvre finale. Rédaction d'un dossier de 2 pages sur le thème « En quoi ma pratique dans cet atelier est-elle en adéquation avec mon projet personnel et professionnel ? » (représente 50% de la note totale). Le dossier peut être complété par d'autres documents permettant d'apprécier davantage le travail réalisé (note d'intention, etc.). Une note finale qui valide la pratique selon les critères énoncés plus haut et qui regroupe les deux évaluations, soit 50% pour le dossier PPP et 50% pour le reste du travail au sein de l'atelier.

	<p><b>Seconde chance :</b> Une épreuve de rattrapage sera organisée pour les étudiants ajournés ou défaillants en 1<sup>ère</sup> session, sous la forme d'une prestation individuelle reprenant les enjeux de l'atelier.</p>
<p>Complément d'information, contraintes spécifiques</p>	<p><b>UE non accessible aux dispensés d'assiduité (RSE)</b>  Les étudiants de l'atelier sont impliqués dans l'organisation des conditions de manifestations publiques (proposition des lieux, organisation matérielle, information).  La participation à l'atelier signifie un engagement personnel et collectif.  <b>L'assiduité à toutes les séances est obligatoire et sera contrôlée.</b></p> <p>Inscription sur la plateforme d'inscription en ligne du SUC accessible via le site web du SUC : <a href="https://culture.uca.fr/">https://culture.uca.fr/</a> à partir de mi-septembre 2023 (date précisée sur le site du SUC à partir de fin juillet).</p> <p>Après votre inscription sur la plateforme SUC, vous devez effectuer votre inscription pédagogique sur IP WEB - ou auprès de votre secrétariat de filière - selon votre UFR.</p>

# CHORALE UNIVERSITAIRE

Thématique : Culture

Composante / Service dispensant l'UE : Service Université Culture

Partenaire de la composante / du service qui propose l'UE : Association « La Chorale universitaire »

UE accessible aux étudiants de :

- N2 Lettres, Culture, Sciences Humaines - 3 crédits
- N2 Langues, Cultures et Communication - 3 crédits

Objectifs pédagogiques et contenu	Contrairement à ce que son nom laisse à penser, la Chorale U est ouverte à tous·tes ! Depuis 60 ans, elle rassemble choristes de tous âges, novices ou expérimenté·e·s, et constitue ainsi un joyeux melting-pot d'étudiant·e·s, jeunes et moins jeunes actifs, et retraité·e·s. Les maîtres-mots sont motivation, assiduité, goût de la musique et envie de faire chœur.
Modalités d'enseignement	<input checked="" type="checkbox"/> cours en présence <input type="checkbox"/> cours en ligne <input type="checkbox"/> hybride (nb d'heures en présence)
Volume horaire	115h TD
Responsable	Emmanuel Jarrousse, Responsable du secteur <i>Musique</i> du SUC emmanueljarrousse@yahoo.fr
Contact pour information	<b>Chorale universitaire</b> Site : <a href="https://choraleuniversitaire.fr/">https://choraleuniversitaire.fr/</a> <b>Service Université Culture</b> 29, boulevard Gergovia - TSA 20406 - 63001 Clermont-Ferrand Cedex 1 - Tél : 04 73 34 66 03 Courriel : SUC@uca.fr - Site : <a href="https://culture.uca.fr/">https://culture.uca.fr/</a>
Intervenants	Michel Floriot, chef de chœur
Calendrier des enseignements	<input type="checkbox"/> 2 <sup>ème</sup> semestre de l'année universitaire – durée 1 semestre <input checked="" type="checkbox"/> sur l'ensemble de l'année universitaire – durée 2 semestres  Début des activités : 12 septembre 2023
Créneau horaire pour les cours en présence	Les mardis de 19h15 à 22h15 et un dimanche par mois (de 9h à 16h30) (voir calendrier sur le site du SUC à partir de fin juillet 2023)
Lieu d'enseignement	UFR Lettres, Culture et Sciences Humaines (salle précisée sur le site du SUC à partir de fin juillet 2023) et lieux de concerts
Capacité d'accueil	Non limitée
Effectif minimum pour ouverture de l'UE	
Modalités de contrôle des connaissances et des compétences	<b>Assiduité :</b> Nombre d'absences au-delà duquel l'obligation d'assiduité sera déclarée non remplie, entraînant la défaillance de l'étudiant : <b>L'assiduité doit être totale.</b>  <b>Evaluation initiale :</b> EvT Évaluation après le rendu de l'atelier selon les critères suivants : assiduité totale, implication, progression, créativité, respect du groupe, travail personnel, qualité de la prestation publique ou de la réalisation de l'œuvre finale.

	<p>Rédaction d'un dossier de 2 pages sur le thème « En quoi ma pratique dans cet atelier est-elle en adéquation avec mon projet personnel et professionnel ? » (représente 50% de la note totale).</p> <p>Le dossier peut être complété par d'autres documents permettant d'apprécier davantage le travail réalisé (note d'intention, etc.).</p> <p>Une note finale qui valide la pratique selon les critères énoncés plus haut et qui regroupe les deux évaluations, soit 50% pour le dossier PPP et 50% pour le reste du travail au sein de l'atelier.</p> <p><b>Seconde chance :</b> Une épreuve de rattrapage sera organisée pour les étudiants ajournés ou défaillants en 1<sup>ère</sup> session, sous la forme d'une prestation individuelle reprenant les enjeux de l'atelier.</p>
<p><b>Complément d'information, contraintes spécifiques</b></p>	<p><b>UE non accessible aux dispensés d'assiduité (RSE)</b></p> <p>Les étudiants de l'atelier sont impliqués dans l'organisation des conditions de manifestations publiques (proposition des lieux, organisation matérielle, information).</p> <p>La participation à l'atelier signifie un engagement personnel et collectif.</p> <p><b>L'assiduité à toutes les séances est obligatoire et sera contrôlée.</b></p> <p>Inscription auprès du chef de chœur au début des premières répétitions en amont de votre inscription pédagogique sur IPWeb - ou auprès de votre secrétariat de filière - selon votre UFR.</p>



# CINÉMA PROJECTION VIDEO SUR MUSIQUE LIVE (V-JING)

Thématique : Culture

Composante / Service dispensant l'UE : Service Université Culture

Partenaire de la composante / du service qui propose l'UE : Festival Traces de Vies, Court métrage, Vidéoformes, La Coopérative de Mai

UE accessible aux étudiants de :

- N2 Lettres, Culture, Sciences Humaines - 3 crédits
- N2 Langues, Cultures et Communication - 3 crédits

Objectifs pédagogiques et contenu	Initiation aux techniques du V-Jing à l'aide de logiciels spécialisés et dans la perspective d'une performance en direct.
Modalités d'enseignement	<input checked="" type="checkbox"/> cours en présence <input type="checkbox"/> cours en ligne <input type="checkbox"/> hybride (nb d'heures en présence)
Volume horaire	48h TD (24h TD x 2 groupes)
Responsable	Caroline Lardy Courriel : caroline.lardy@uca.fr
Contact pour information	Service Université Culture 29, boulevard Gergovia - TSA 20406 - 63001 Clermont-Ferrand Cedex 1 - Tél : 04 73 34 66 03 Courriel : SUC@uca.fr - Site : <a href="https://culture.uca.fr/">https://culture.uca.fr/</a>
Intervenants	Joann Guyonnet, vidéaste plasticien, musicien, enseignant au DNMADE Cinéma d'animation du lycée Descartes (Cournon d'Auvergne).
Calendrier des enseignements	<input type="checkbox"/> 2 <sup>ème</sup> semestre de l'année universitaire – durée 1 semestre <input checked="" type="checkbox"/> sur l'ensemble de l'année universitaire – durée 2 semestres (1 groupe au premier semestre ; 1 groupe au second semestre) Début des activités : octobre 2023
Créneau horaire pour les cours en présence	Voir calendrier sur le site du SUC à partir de fin juillet 2023
Lieu d'enseignement	UFR LCSH-salles informatiques équipées de la suite ADOBE (Détails sur le site du SUC à partir de fin juillet 2023)
Capacité d'accueil	20 participants
Effectif minimum pour ouverture de l'UE	
Modalités de contrôle des connaissances et des compétences	<b>Assiduité :</b> Nombre d'absences au-delà duquel l'obligation d'assiduité sera déclarée non remplie, entraînant la défaillance de l'étudiant : <b>3</b> <b>Evaluation initiale :</b> EvT Évaluation après le rendu de l'atelier selon les critères suivants : assiduité totale, implication, progression, créativité, respect du groupe, travail personnel, qualité de la prestation publique ou de la réalisation de l'œuvre finale. Rédaction d'un dossier de 2 pages sur le thème « En quoi ma pratique dans cet atelier est-elle en adéquation avec mon projet personnel et professionnel ? » (représente 50% de la note totale). Le dossier peut être complété par d'autres documents permettant d'apprécier davantage le travail réalisé (note d'intention, etc.). Une note finale qui valide la pratique selon les critères énoncés plus haut et qui regroupe les deux évaluations, soit 50% pour le dossier PPP et 50% pour le reste du travail au sein de l'atelier.

	<p><b>Seconde chance</b> : Une épreuve de rattrapage sera organisée pour les étudiants ajournés ou défaillants en 1<sup>ère</sup> session, sous la forme d'une prestation individuelle reprenant les enjeux de l'atelier.</p>
<p>Complément d'information, contraintes spécifiques</p>	<p><b>UE non accessible aux dispensés d'assiduité (RSE)</b> Les étudiants de l'atelier sont impliqués dans l'organisation des conditions de manifestations publiques (proposition des lieux, organisation matérielle, information). La participation à l'atelier signifie un engagement personnel et collectif. <b>L'assiduité à toutes les séances est obligatoire et sera contrôlée.</b></p> <p>Inscription sur la plateforme d'inscription en ligne du SUC accessible via le site web du SUC : <a href="https://culture.uca.fr/">https://culture.uca.fr/</a> à partir de mi-septembre 2023 (date précisée sur le site du SUC à partir de fin juillet).</p> <p>Après votre inscription sur la plateforme SUC, vous devez effectuer votre inscription pédagogique sur IP WEB - ou auprès de votre secrétariat de filière - selon votre UFR.</p>

# CINÉMA SANS CAMERA

Thématique : Culture

Composante / Service dispensant l'UE : Service Université Culture

Partenaire de la composante / du service qui propose l'UE : Festivals Traces de Vies, Court métrage, Vidéoformes, Archives départementales du Puy-de-Dôme.

UE accessible aux étudiants de :

- N2 Licences Droit, Economie, Gestion, AES - 3 crédits
- N2 Langues, Cultures et Communication - 3 crédits

Objectifs pédagogiques et contenu	L'atelier vise à la compréhension du phénomène de l'archive cinématographique amateur à travers la réalisation d'un film de montage selon des modalités variables. Il s'agit d'un partenariat avec les Archives Départementales du Puy-de-Dôme.
Modalités d'enseignement	<input checked="" type="checkbox"/> cours en présence <input type="checkbox"/> cours en ligne <input type="checkbox"/> hybride (nb d'heures en présence)
Volume horaire	48h TD
Responsable	Caroline Lardy Courriel : caroline.lardy@uca.fr
Contact pour information	Service Université Culture 29, boulevard Gergovia - TSA 20406 - 63001 Clermont-Ferrand Cedex 1 - Tél : 04 73 34 66 03 Courriel : SUC@uca.fr - Site : <a href="https://culture.uca.fr/">https://culture.uca.fr/</a>
Intervenants	Gilles Berger, PRAG Arts plastiques certifié Cinéma-UCA. Référent académique pour les formations en cinéma.
Calendrier des enseignements	<input type="checkbox"/> 2 <sup>ème</sup> semestre de l'année universitaire – durée 1 semestre <input checked="" type="checkbox"/> sur l'ensemble de l'année universitaire – durée 2 semestres  Début des activités : octobre 2023
Créneau horaire pour les cours en présence	Vendredi après midi (Horaires disponibles sur le site du SUC à partir de fin juillet 2023)
Lieu d'enseignement	UFR LCSH-salles informatiques équipées de la suite ADOBE Détails sur le site du SUC à partir de fin juillet 2023
Capacité d'accueil	20 participants
Effectif minimum pour ouverture de l'UE	
Modalités de contrôle des connaissances et des compétences	<b>Assiduité :</b> Nombre d'absences au-delà duquel l'obligation d'assiduité sera déclarée non remplie, entraînant la défaillance de l'étudiant : <b>3</b>  <b>Evaluation initiale :</b> EVT Évaluation après le rendu de l'atelier selon les critères suivants : assiduité totale, implication, progression, créativité, respect du groupe, travail personnel, qualité de la prestation publique ou de la réalisation de l'œuvre finale. Rédaction d'un dossier de 2 pages sur le thème « En quoi ma pratique dans cet atelier est-elle en adéquation avec mon projet personnel et professionnel ? » (représente 50% de la note totale). Le dossier peut être complété par d'autres documents permettant d'apprécier davantage le travail réalisé (note d'intention, etc.). Une note finale qui valide la pratique selon les critères énoncés plus haut et qui regroupe les deux évaluations, soit 50% pour le dossier PPP et 50% pour le reste du travail au sein de l'atelier.

	<p><b>Seconde chance :</b> Une épreuve de rattrapage sera organisée pour les étudiants ajournés ou défaillants en 1<sup>ère</sup> session, sous la forme d'une prestation individuelle reprenant les enjeux de l'atelier.</p>
<p>Complément d'information, contraintes spécifiques</p>	<p><b>UE non accessible aux dispensés d'assiduité (RSE)</b> Les étudiants de l'atelier sont impliqués dans l'organisation des conditions de manifestations publiques (proposition des lieux, organisation matérielle, information). La participation à l'atelier signifie un engagement personnel et collectif. <b>L'assiduité à toutes les séances est obligatoire et sera contrôlée.</b></p> <p>Inscription sur la plateforme d'inscription en ligne du SUC accessible via le site web du SUC : <a href="https://culture.uca.fr/">https://culture.uca.fr/</a> à partir de mi-septembre 2023 (date précisée sur le site du SUC à partir de fin juillet).</p> <p>Après votre inscription sur la plateforme SUC, vous devez effectuer votre inscription pédagogique sur IP WEB - ou auprès de votre secrétariat de filière - selon votre UFR.</p>

## CINE-TRACTEZ !

Thématique : Culture

Composante / Service dispensant l'UE : Service Université Culture

Partenaire de la composante / du service qui propose l'UE : Festival Traces de Vies, Court métrage, Vidéoformes, ESACM

<b>Objectifs pédagogiques et contenu</b>	Cet atelier propose une initiation à la réalisation de documentaires expérimentaux courts sous forme de ciné-tracts. En référence à la formule de Chris Marker, ceux-ci doivent viser à : « <i>contester-proposer-choquer-informer-interroger-affirmer-convaincre-penser-crier-dénoncer-cultiver</i> »
<b>Modalités d'enseignement</b>	<input checked="" type="checkbox"/> cours en présence <span style="margin-left: 150px;"><input type="checkbox"/> cours en ligne</span> <input type="checkbox"/> hybride
<b>Volume horaire</b>	48h TD
<b>Responsable</b>	Caroline LARDY caroline.lardy@uca.fr
<b>Contact pour information</b>	Service Université Culture 29, boulevard Gergovia - TSA 20406 - 63001 Clermont-Ferrand Cedex 1 - Tél : 04 73 34 66 03 Courriel : SUC@uca.fr - Site : <a href="https://culture.uca.fr/">https://culture.uca.fr/</a>
<b>Intervenants</b>	Camille VARENNE, Diplômée de l'ESACM, artiste-vidéaste plasticienne Marie MUZERELLE, Diplômée l'ESACM
<b>Calendrier des enseignements</b>	<input type="checkbox"/> 2 <sup>ème</sup> semestre de l'année universitaire – durée 1 semestre <input checked="" type="checkbox"/> sur l'ensemble de l'année universitaire – durée 2 semestres Début des activités : septembre 2023
<b>Créneau horaire pour les cours en présence</b>	Jeudi 17h-20h (à confirmer) (voir calendrier sur le site du SUC à partir de fin juillet 2023)
<b>Lieu d'enseignement</b>	UFR LCSH-salles informatiques équipées de la suite ADOBE Détails sur le site du SUC à partir de fin juillet 2023
<b>Capacité d'accueil</b>	15 étudiants
<b>Effectif minimum pour ouverture de l'UE</b>	
<b>Modalités de contrôle des connaissances et des compétences</b>	<b>Assiduité</b> : l'assiduité à toutes les séances est obligatoire et sera contrôlée. <b>Evaluation initiale</b> : EvT - évaluation après le rendu de l'atelier selon les critères suivants : assiduité totale, implication, progression, créativité, respect du groupe, travail personnel, qualité de la prestation publique ou de la réalisation de l'œuvre finale. <b>2<sup>nde</sup> chance</b> : prestation individuelle reprenant les enjeux de l'atelier sous la forme d'un écrit ou d'un oral.

**Complément d'information,  
contraintes spécifiques**

**UE non accessible aux dispensés d'assiduité (RSE)**

Les étudiants de l'atelier sont impliqués dans l'organisation des conditions de manifestations publiques (proposition des lieux, organisation matérielle, information).

La participation à l'atelier signifie un engagement personnel et collectif.

**L'assiduité à toutes les séances est obligatoire et sera contrôlée.**

Inscription sur la plateforme d'inscription en ligne du SUC accessible via le site web du SUC : <https://culture.uca.fr/> à partir de mi-septembre 2023 (date précisée sur le site du SUC à partir de fin juillet).

Après votre inscription sur la plateforme SUC, vous devez effectuer votre inscription pédagogique sur IP WEB - ou auprès de votre secrétariat de filière -selon votre UFR.

# CINÉ-WEB

Thématique : Culture

Composante / Service dispensant l'UE : Service Université Culture

UE accessible aux étudiants de :

- N2 Lettres, Culture, Sciences Humaines - 3 crédits
- N2 Langues, Cultures et Communication - 3 crédits

<b>Objectifs pédagogiques et contenu</b>	Dans cet atelier, les participant.e.s seront invité.e.s à explorer les modes de création répandus sur les plateformes web et à créer un film personnel avec les outils numériques actuels.
<b>Modalités d'enseignement</b>	<input checked="" type="checkbox"/> cours en présence <input type="checkbox"/> cours en ligne <input type="checkbox"/> hybride (nb d'heures en présence)
<b>Volume horaire</b>	48h TD
<b>Responsable</b>	Caroline LARDY caroline.lardy@uca.fr
<b>Contact pour information</b>	Service Université Culture 29, boulevard Gergovia - TSA 20406 - 63001 Clermont-Ferrand Cedex 1 - Tél : 04 73 34 66 03 Courriel : SUC@uca.fr - Site : <a href="https://culture.uca.fr/">https://culture.uca.fr/</a>
<b>Intervenants</b>	Camille VARENNE, Diplômée de l'ESACM, artiste-vidéaste plasticienne Marie MUZERELLE, Diplômée l'ESACM
<b>Calendrier des enseignements</b>	<input type="checkbox"/> 2 <sup>ème</sup> semestre de l'année universitaire – durée 1 semestre <input checked="" type="checkbox"/> sur l'ensemble de l'année universitaire – durée 2 semestres  Début des activités : septembre 2023
<b>Créneau horaire pour les cours en présence</b>	Mercredi 17h15-20h15 (à confirmer) (voir calendrier sur le site du SUC à partir de fin juillet 2023)
<b>Lieu d'enseignement</b>	UFR LCSH-salles informatiques équipées de la suite ADOBE Détails sur le site du SUC à partir de fin juillet 2023
<b>Capacité d'accueil</b>	15 étudiants
<b>Effectif minimum pour ouverture de l'UE</b>	
<b>Modalités de contrôle des connaissances et des compétences</b>	<b>Assiduité :</b> Nombre d'absences au-delà duquel l'obligation d'assiduité sera déclarée non remplie, entraînant la défaillance de l'étudiant : <b>L'assiduité doit être totale.</b>  <b>Evaluation initiale :</b> EvT Évaluation après le rendu de l'atelier selon les critères suivants : assiduité totale, implication, progression, créativité, respect du groupe, travail personnel, qualité de la prestation publique ou de la réalisation de l'œuvre finale. Rédaction d'un dossier de 2 pages sur le thème « En quoi ma

	<p>pratique dans cet atelier est-elle en adéquation avec mon projet personnel et professionnel ? » (représente 50% de la note totale).  Le dossier peut être complété par d'autres documents permettant d'apprécier davantage le travail réalisé (note d'intention, etc.).  Une note finale qui valide la pratique selon les critères énoncés plus haut et qui regroupe les deux évaluations, soit 50% pour le dossier PPP et 50% pour le reste du travail au sein de l'atelier.</p> <p><b>Seconde chance :</b> Une épreuve de rattrapage sera organisée pour les étudiants ajournés ou défaillants en 1<sup>ère</sup> session, sous la forme d'une prestation individuelle reprenant les enjeux de l'atelier.</p>
<p>Complément d'information, contraintes spécifiques</p>	<p><b>UE non accessible aux dispensés d'assiduité (RSE)</b>  Les étudiants de l'atelier sont impliqués dans l'organisation des conditions de manifestations publiques (proposition des lieux, organisation matérielle, information).  La participation à l'atelier signifie un engagement personnel et collectif.  <b>L'assiduité à toutes les séances est obligatoire et sera contrôlée.</b></p> <p>Inscription sur la plateforme d'inscription en ligne du SUC accessible via le site web du SUC : <a href="https://culture.uca.fr/">https://culture.uca.fr/</a> à partir de mi-septembre 2023 (date précisée sur le site du SUC à partir de fin juillet).</p> <p>Après votre inscription sur la plateforme SUC, vous devez effectuer votre inscription pédagogique sur IP WEB - ou auprès de votre secrétariat de filière - selon votre UFR.</p>

# CREATION DE PODCAST, DE L'ECRITURE A LA REALISATION

Thématique : Culture

Composante / Service dispensant l'UE : Service Université Culture

UE accessible aux étudiants de :

- N2 Lettres, Culture, Sciences Humaines - 3 crédits
- N2 Langues, Cultures et Communication - 3 crédits

<b>Objectifs pédagogiques et contenu</b>	Vous êtes auditeurs.trices de podcast et vous voulez participer à l'écriture et la réalisation d'une série de podcasts natifs ? L'Onde Porteuse, productrice et diffuseuse de contenus sonores et de podcast pour des producteurs indépendants, des créateurs et des collectifs, vous permet de participer à l'écriture et la réalisation d'une série de podcasts.
<b>Modalités d'enseignement</b>	<input checked="" type="checkbox"/> cours en présence <input type="checkbox"/> cours en ligne <input type="checkbox"/> hybride (nb d'heures en présence)
<b>Volume horaire</b>	37h TD
<b>Responsable</b>	Myriam LEPRON myriam.lepron@uca.fr
<b>Contact pour information</b>	Service Université Culture 29, boulevard Gergovia - TSA 20406 - 63001 Clermont-Ferrand Cedex 1 - Tél : 04 73 34 66 03 Courriel : SUC@uca.fr - Site : <a href="https://culture.uca.fr/">https://culture.uca.fr/</a>
<b>Intervenants</b>	Myriam LEPRON, professeure agrégée de Lettres Modernes et responsable du secteur Lire-Ecrire, co-responsable du Master L Créa, co-organisatrice du festival Littérature Au Centre. Marie BESSE, journaliste chargée d'éducation aux médias et à l'information à l'Onde Porteuse
<b>Calendrier des enseignements</b>	<input type="checkbox"/> 2 <sup>ème</sup> semestre de l'année universitaire – durée 1 semestre <input checked="" type="checkbox"/> sur l'ensemble de l'année universitaire – durée 2 semestres Début des activités : octobre 2023
<b>Créneau horaire pour les cours en présence</b>	Jeu 17h15-20h15 (voir calendrier sur le site du SUC à partir de fin juillet 2023)
<b>Lieu d'enseignement</b>	Locaux de l'Onde Porteuse 7-9, place Maréchal Fayolle Clermont-Ferrand
<b>Capacité d'accueil</b>	15 participants
<b>Effectif minimum pour ouverture de l'UE</b>	
<b>Modalités de contrôle des connaissances et des compétences</b>	<b>Assiduité :</b> Nombre d'absences au-delà duquel l'obligation d'assiduité sera déclarée non remplie, entraînant la défaillance de l'étudiant : <b>3</b>  <b>Evaluation initiale :</b> EvT Évaluation après le rendu de l'atelier selon les critères suivants : assiduité totale, implication, progression, créativité, respect du groupe, travail personnel, qualité de la prestation publique ou de la réalisation de l'œuvre finale.

	<p>Rédaction d'un dossier de 2 pages sur le thème « En quoi ma pratique dans cet atelier est-elle en adéquation avec mon projet personnel et professionnel ? » (représente 50% de la note totale).</p> <p>Le dossier peut être complété par d'autres documents permettant d'apprécier davantage le travail réalisé (note d'intention, etc.).</p> <p>Une note finale qui valide la pratique selon les critères énoncés plus haut et qui regroupe les deux évaluations, soit 50% pour le dossier PPP et 50% pour le reste du travail au sein de l'atelier.</p> <p><b>Seconde chance :</b> Une épreuve de rattrapage sera organisée pour les étudiants ajournés ou défaillants en 1<sup>ère</sup> session, sous la forme d'une prestation individuelle reprenant les enjeux de l'atelier.</p>
<p>Complément d'information, contraintes spécifiques</p>	<p><b>UE non accessible aux dispensés d'assiduité (RSE)</b></p> <p>Les étudiants de l'atelier sont impliqués dans l'organisation des conditions de manifestations publiques (proposition des lieux, organisation matérielle, information).</p> <p>La participation à l'atelier signifie un engagement personnel et collectif.</p> <p><b>L'assiduité à toutes les séances est obligatoire et sera contrôlée.</b></p> <p>Inscription sur la plateforme d'inscription en ligne du SUC accessible via le site web du SUC : <a href="https://culture.uca.fr/">https://culture.uca.fr/</a> à partir de mi-septembre 2023 (date précisée sur le site du SUC à partir de fin juillet).</p> <p>Après votre inscription sur la plateforme SUC, vous devez effectuer votre inscription pédagogique sur IP WEB - ou auprès de votre secrétariat de filière - selon votre UFR.</p>

# CRÉATION LITTÉRAIRE CONTEMPORAINE

Thématique : Culture

Composante / Service dispensant l'UE : Service Université Culture

Partenaire de la composante / du service qui propose l'UE : UFR Lettres, Culture, Sciences Humaines (département de Lettres modernes), Festival Littérature au Centre, DRAC Rhône-Alpes Auvergne, Maison des Écrivains, Les Volcans et BibliAuvergne.

UE accessible aux étudiants de :

- N2 Lettres, Culture, Sciences Humaines - 3 crédits
- N2 Langues, Cultures et Communication - 3 crédits

Objectifs pédagogiques et contenu	Ecrivain.es apprentis.e ou confirmés.e, venez expérimenter la pratique de l'écriture littéraire, avec des propositions d'écriture et de lecture en lien avec la thématique du Festival Littérature Au Centre (Littérature et images). Vous pourrez tout au long de l'année, lire et échanger avec le groupe, rencontrer et écrire avec des auteur.e.s publié.e.s dans des maisons d'éditions nationales.
Modalités d'enseignement	<input checked="" type="checkbox"/> cours en présence <input type="checkbox"/> cours en ligne <input type="checkbox"/> hybride (nb d'heures en présence)
Volume horaire	60h TD
Responsable	Myriam LEPRON myriam.lepron@uca.fr
Contact pour information	Service Université Culture 29, boulevard Gergovia - TSA 20406 - 63001 Clermont-Ferrand Cedex 1 - Tél : 04 73 34 66 03 Courriel : SUC@uca.fr - Site : <a href="https://culture.uca.fr/">https://culture.uca.fr/</a>
Intervenants	Myriam LEPRON, professeure agrégée de Lettres Modernes et responsable du secteur Lire-Ecrire, co-responsable du Master L Créa, co-organisatrice du festival Littérature Au Centre, accompagnée d'écrivains invités et de l'auteur(e) en résidence.
Calendrier des enseignements	<input type="checkbox"/> 2 <sup>ème</sup> semestre de l'année universitaire – durée 1 semestre <input checked="" type="checkbox"/> sur l'ensemble de l'année universitaire – durée 2 semestres Début des activités : octobre 2023
Créneau horaire pour les cours en présence	Les mercredis de 13h15 à 15h15
Lieu d'enseignement	Salle de l'UFR Lettres, Culture, Sciences Humaines précisée sur le site du SUC à partir de fin juillet 2023
Capacité d'accueil	15 participants
Effectif minimum pour ouverture de l'UE	
Modalités de contrôle des connaissances et des compétences	<b>Assiduité :</b> Nombre d'absences au-delà duquel l'obligation d'assiduité sera déclarée non remplie, entraînant la défaillance de l'étudiant : <b>L'assiduité doit être totale.</b> <b>Evaluation initiale :</b> EvT - Évaluation après le rendu de l'atelier selon les critères suivants : assiduité totale, implication, progression, créativité, respect du groupe, travail personnel, qualité de la prestation publique ou de la réalisation de l'œuvre finale. Rédaction d'un dossier de 2 pages sur le thème « En quoi ma pratique dans cet atelier est-elle en adéquation avec mon projet personnel et professionnel ? »

	<p>(représente 50% de la note totale).  Le dossier peut être complété par d'autres documents permettant d'apprécier davantage le travail réalisé (note d'intention, etc.).  Une note finale qui valide la pratique selon les critères énoncés plus haut et qui regroupe les deux évaluations, soit 50% pour le dossier PPP et 50% pour le reste du travail au sein de l'atelier.</p> <p><b>Seconde chance</b> : Une épreuve de rattrapage sera organisée pour les étudiants ajournés ou défaillants en 1<sup>ère</sup> session, sous la forme d'une prestation individuelle reprenant les enjeux de l'atelier.</p>
<p>Complément d'information,  contraintes spécifiques</p>	<p><b>UE non accessible aux dispensés d'assiduité (RSE)</b>  Les étudiants de l'atelier sont impliqués dans l'organisation des conditions de manifestations publiques (proposition des lieux, organisation matérielle, information).  La participation à l'atelier signifie un engagement personnel et collectif.  <b>L'assiduité à toutes les séances est obligatoire et sera contrôlée.</b></p> <p>Inscription sur la plateforme d'inscription en ligne du SUC accessible via le site web du SUC : <a href="https://culture.uca.fr/">https://culture.uca.fr/</a> à partir de mi-septembre 2023 (date précisée sur le site du SUC à partir de fin juillet).</p> <p>Après votre inscription sur la plateforme SUC, vous devez effectuer votre inscription pédagogique sur IP WEB - ou auprès de votre secrétariat de filière - selon votre UFR.</p>

# CREATION PLASTIQUE 2D : PEINTURE, COLLAGE ET DISPOSITIFS PLASTIQUES

Thématique : Culture

Composante / Service dispensant l'UE : Service Université Culture

Partenaire de la composante / du service qui propose l'UE : FRAC, MARQ...

UE accessible aux étudiants de :

- N2 Lettres, Culture, Sciences Humaines - 3 crédits
- N2 Langues, Cultures et Communication - 3 crédits

Objectifs pédagogiques et contenu	Lieu d'expérimentation et de recherches personnelles qui permettra aux participants de découvrir ou d'appréhender des techniques picturales variées et de réaliser des dispositifs muraux 2D référant aux enjeux de la couleur, de la matière et de l'image. Il pourra être abordé, quelques aspects de l'œuvre picturale en trois dimensions.
Modalités d'enseignement	<input checked="" type="checkbox"/> cours en présence <input type="checkbox"/> cours en ligne <input type="checkbox"/> hybride (nb d'heures en présence)
Volume horaire	52h TD
Responsable	Lionel Balard Courriel : lionel.balard@uca.fr
Contact pour information	Service Université Culture 29, boulevard Gergovia - TSA 20406 - 63001 Clermont-Ferrand Cedex 1 - Tél : 04 73 34 66 03 Courriel : SUC@uca.fr - Site : <a href="https://culture.uca.fr/">https://culture.uca.fr/</a>
Intervenants	Isabelle MORANGE, artiste plasticienne
Calendrier des enseignements	<input type="checkbox"/> 2 <sup>ème</sup> semestre de l'année universitaire – durée 1 semestre <input checked="" type="checkbox"/> sur l'ensemble de l'année universitaire – durée 2 semestres  Début des activités : septembre 2023
Créneau horaire pour les cours en présence	Les mercredis 18h-21h + des samedis 14h-18h (à définir ultérieurement) (voir calendrier sur le site du SUC à partir de fin juillet 2023)
Lieu d'enseignement	Atelier SUC - Espace Guy Vignes. 30, rue Etienne Dolet, Clermont-Ferrand
Capacité d'accueil	20 participants
Effectif minimum pour ouverture de l'UE	
Modalités de contrôle des connaissances et des compétences	<b>Assiduité :</b> Nombre d'absences au-delà duquel l'obligation d'assiduité sera déclarée non remplie, entraînant la défaillance de l'étudiant : <b>L'assiduité doit être totale.</b>  <b>Evaluation initiale :</b> EvT Évaluation après le rendu de l'atelier selon les critères suivants : assiduité totale, implication, progression, créativité, respect du groupe, travail personnel, qualité de la prestation publique ou de la réalisation de l'œuvre finale. Rédaction d'un dossier de 2 pages sur le thème « En quoi ma pratique dans cet atelier est-elle en adéquation avec mon projet personnel et professionnel ? » (représente 50% de la note totale). Le dossier peut être complété par d'autres documents permettant d'apprécier davantage le travail réalisé (note d'intention, etc.).

	<p>Une note finale qui valide la pratique selon les critères énoncés plus haut et qui regroupe les deux évaluations, soit 50% pour le dossier PPP et 50% pour le reste du travail au sein de l'atelier.</p> <p><b>Seconde chance :</b> Une épreuve de rattrapage sera organisée pour les étudiants ajournés ou défaillants en 1<sup>ère</sup> session, sous la forme d'une prestation individuelle reprenant les enjeux de l'atelier.</p>
<p>Complément d'information, contraintes spécifiques</p>	<p><b>UE non accessible aux dispensés d'assiduité (RSE)</b>  Les étudiants de l'atelier sont impliqués dans l'organisation des conditions de manifestations publiques (proposition des lieux, organisation matérielle, information).  La participation à l'atelier signifie un engagement personnel et collectif.  <b>L'assiduité à toutes les séances est obligatoire et sera contrôlée.</b></p> <p>Inscription sur la plateforme d'inscription en ligne du SUC accessible via le site web du SUC : <a href="https://culture.uca.fr/">https://culture.uca.fr/</a> à partir de mi-septembre 2023 (date précisée sur le site du SUC à partir de fin juillet).</p> <p>Après votre inscription sur la plateforme SUC, vous devez effectuer votre inscription pédagogique sur IP WEB - ou auprès de votre secrétariat de filière - selon votre UFR.</p>

# DANSE

Thématique : Culture

Composante / Service dispensant l'UE : Service Université Culture

UE accessible aux étudiants de :

- N2 Lettres, Culture, Sciences Humaines - 3 crédits
- N2 Langues, Cultures et Communication - 3 crédits

<b>Objectifs pédagogiques et contenu</b>	<p>Pratique de la danse abordant un rapport au corps dans sa globalité ou de manière dissociée, mêlant technique, ludique, sensible et exigeant. Le danseur sera confronté à un travail d'improvisation, d'exploration, d'interprétation et de création. Les thèmes abordés sont les suivants : l'engagement de soi, l'écriture chorégraphique, le rapport au sol, la qualité gestuelle et l'énergie, la voix, et la musicalité. Les rencontres avec le public font partie prenante de la pratique.</p> <p>Objectifs pédagogiques et artistiques : acceptation du regard de l'autre, capacité d'écoute et de partage, de concentration et de mémorisation, engagement, créativité individuelle et collective.</p> <p><b>4 ateliers au choix :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Création chorégraphique corps et son, musique et danse</li><li>- Danse contemporaine - Danse de gestes</li><li>- Danse Théâtralisée (mais sans paroles)</li><li>- Inspirations : danse expérience - Chantier au Bargoin</li></ul> <p><b>(Descriptifs des ateliers proposés sur le site du SUC à partir de fin juillet 2023)</b></p>
<b>Modalités d'enseignement</b>	<input checked="" type="checkbox"/> cours en présence <input type="checkbox"/> cours en ligne <input type="checkbox"/> hybride (nb d'heures en présence)
<b>Volume horaire</b>	50h à 60h TD
<b>Responsable</b>	Yoann SARRAT, responsable du secteur <i>Cirque-Danse</i> du SUC
<b>Contact pour information</b>	Service Université Culture 29, boulevard Gergovia - TSA 20406 - 63001 Clermont-Ferrand Cedex 1 - Tél : 04 73 34 66 03 Courriel : SUC@uca.fr - Site : <a href="https://culture.uca.fr/">https://culture.uca.fr/</a>
<b>Intervenants</b>	Yoann SARRAT, Docteur en Littérature française, enseignant vacataire en LCSH en lien avec les artistes résidant sur le territoire
<b>Calendrier des enseignements</b>	<input type="checkbox"/> 2 <sup>ème</sup> semestre de l'année universitaire – durée 1 semestre <input checked="" type="checkbox"/> sur l'ensemble de l'année universitaire – durée 2 semestres  Début des activités : octobre 2023
<b>Créneau horaire pour les cours en présence</b>	Voir calendriers des ateliers proposés sur le site du SUC à partir de fin juillet 2023
<b>Lieu d'enseignement</b>	Détails sur le site du SUC à partir de fin juillet 2023
<b>Capacité d'accueil</b>	15 à 20 participants selon atelier
<b>Effectif minimum pour ouverture de l'UE</b>	
<b>Modalités de contrôle des connaissances et des compétences</b>	<p><b>Assiduité :</b></p> <p>Nombre d'absences au-delà duquel l'obligation d'assiduité sera déclarée non remplie, entraînant la défaillance de l'étudiant : <b>L'assiduité doit être totale.</b></p>

	<p><b>Évaluation initiale :</b> EVT</p> <p>Évaluation après le rendu de l'atelier selon les critères suivants : assiduité totale, implication, progression, créativité, respect du groupe, travail personnel, qualité de la prestation publique ou de la réalisation de l'œuvre finale.</p> <p>Rédaction d'un dossier de 2 pages sur le thème « En quoi ma pratique dans cet atelier est-elle en adéquation avec mon projet personnel et professionnel ? » (représente 50% de la note totale).</p> <p>Le dossier peut être complété par d'autres documents permettant d'apprécier davantage le travail réalisé (note d'intention, etc.).</p> <p>Une note finale qui valide la pratique selon les critères énoncés plus haut et qui regroupe les deux évaluations, soit 50% pour le dossier PPP et 50% pour le reste du travail au sein de l'atelier.</p> <p><b>Seconde chance :</b> Une épreuve de rattrapage sera organisée pour les étudiants ajournés ou défaillants en 1<sup>ère</sup> session, sous la forme d'une prestation individuelle reprenant les enjeux de l'atelier.</p>
<p>Complément d'information, contraintes spécifiques</p>	<p><b>UE non accessible aux dispensés d'assiduité (RSE)</b></p> <p>Les étudiants de l'atelier sont impliqués dans l'organisation des conditions de manifestations publiques (proposition des lieux, organisation matérielle, information).</p> <p>La participation à l'atelier signifie un engagement personnel et collectif.</p> <p><b>L'assiduité à toutes les séances est obligatoire et sera contrôlée.</b></p> <p>Inscription sur la plateforme d'inscription en ligne du SUC accessible via le site web du SUC : <a href="https://culture.uca.fr/">https://culture.uca.fr/</a> à partir de mi-septembre 2023 (date précisée sur le site du SUC à partir de fin juillet).</p> <p>Après votre inscription sur la plateforme SUC, vous devez effectuer votre inscription pédagogique sur IP WEB - ou auprès de votre secrétariat de filière - selon votre UFR.</p>

# DESIGN TEXTILE - DU DESSIN AU COSTUME

Thématique : Culture

Composante / Service dispensant l'UE : Service Université Culture

UE accessible aux étudiants de :

- N2 Lettres, Culture, Sciences Humaines - 3 crédits
- N2 Langues, Cultures et Communication - 3 crédits

Objectifs pédagogiques et contenu	Cet atelier aura pour but la création d'un costume, qui sera porté et utilisé dans l'atelier <i>Danse contemporaine - Danse de gestes</i> . Nous traverserons toutes les étapes de fabrication d'une pièce textile : du dessin, au patronage, à l'assemblage, jusqu'au costume final (néophytes en couture bienvenu-es !)
Modalités d'enseignement	<input checked="" type="checkbox"/> cours en présence <input type="checkbox"/> cours en ligne <input type="checkbox"/> hybride (nb d'heures en présence)
Volume horaire	50h TD
Responsable	Yoann SARRAT, responsable du secteur <i>Cirque-Danse</i> du SUC
Contact pour information	Service Université Culture 29, boulevard Gergovia - TSA 20406 - 63001 Clermont-Ferrand Cedex 1 - Tél : 04 73 34 66 03 Courriel : SUC@uca.fr - Site : <a href="https://culture.uca.fr/">https://culture.uca.fr/</a>
Intervenants	Jeanne CHOPY, artiste, chorégraphe et directrice artistique d'un lieu d'art contemporain : Le Basculeur (Isère)
Calendrier des enseignements	<input type="checkbox"/> 2 <sup>ème</sup> semestre de l'année universitaire – durée 1 semestre <input checked="" type="checkbox"/> sur l'ensemble de l'année universitaire – durée 2 semestres Début des activités : octobre 2023
Créneau horaire pour les cours en présence	Voir calendrier sur le site du SUC à partir de fin juillet 2023
Lieu d'enseignement	Détails sur le site du SUC à partir de fin juillet 2023
Capacité d'accueil	10 participants
Effectif minimum pour ouverture de l'UE	
Modalités de contrôle des connaissances et des compétences	<b>Assiduité :</b> Nombre d'absences au-delà duquel l'obligation d'assiduité sera déclarée non remplie, entraînant la défaillance de l'étudiant : <b>L'assiduité doit être totale.</b> <b>Evaluation initiale :</b> EVT Évaluation après le rendu de l'atelier selon les critères suivants : assiduité totale, implication, progression, créativité, respect du groupe, travail personnel, qualité de la prestation publique ou de la réalisation de l'œuvre finale. Rédaction d'un dossier de 2 pages sur le thème « En quoi ma pratique dans cet atelier est-elle en adéquation avec mon projet personnel et professionnel ? » (représente 50% de la note totale). Le dossier peut être complété par d'autres documents permettant d'apprécier davantage le travail réalisé (note d'intention, etc.).

	<p>Une note finale qui valide la pratique selon les critères énoncés plus haut et qui regroupe les deux évaluations, soit 50% pour le dossier PPP et 50% pour le reste du travail au sein de l'atelier.</p> <p><b>Seconde chance :</b> Une épreuve de rattrapage sera organisée pour les étudiants ajournés ou défaillants en 1<sup>ère</sup> session, sous la forme d'une prestation individuelle reprenant les enjeux de l'atelier.</p>
<p>Complément d'information, contraintes spécifiques</p>	<p><b>UE non accessible aux dispensés d'assiduité (RSE)</b> Les étudiants de l'atelier sont impliqués dans l'organisation des conditions de manifestations publiques (proposition des lieux, organisation matérielle, information). La participation à l'atelier signifie un engagement personnel et collectif. <b>L'assiduité à toutes les séances est obligatoire et sera contrôlée.</b></p> <p>Inscription sur la plateforme d'inscription en ligne du SUC accessible via le site web du SUC : <a href="https://culture.uca.fr/">https://culture.uca.fr/</a> à partir de mi-septembre 2023 (date précisée sur le site du SUC à partir de fin juillet).</p> <p>Après votre inscription sur la plateforme SUC, vous devez effectuer votre inscription pédagogique sur IP WEB - ou auprès de votre secrétariat de filière - selon votre UFR.</p>

# DESSIN ET TECHNIQUES GRAPHIQUES

Thématique : Culture

Composante / Service dispensant l'UE : Service Université Culture

Partenaire de la composante / du service qui propose l'UE : MARQ, Les arts en balade, ARPA, Semaine de la poésie, Galerie municipale d'art contemporain de Chamalières

UE accessible aux étudiants de :

- N2 Lettres, Culture, Sciences Humaines - 3 crédits
- N2 Langues, Cultures et Communication - 3 crédits

Objectifs pédagogiques et contenu	L'atelier s'adresse à un public débutant ou confirmé. L'atelier permet une pratique assidue et objective du dessin ; pratique qui s'avère décisive pour appréhender le monde visible, réel ou pour jeter les bases d'un projet créatif, artistique et singulier. Les participants seront amenés à découvrir et à utiliser une grande diversité de techniques graphiques afin de réaliser une pluralité de dessins foncièrement en lien avec les projets portés par le SUC, notamment le thème : « Images ».
Modalités d'enseignement	<input checked="" type="checkbox"/> cours en présence <input type="checkbox"/> cours en ligne <input type="checkbox"/> hybride (nb d'heures en présence)
Volume horaire	52h TD
Responsable	Lionel BALARD lionel.balard@uca.fr
Contact pour information	Service Université Culture 29, boulevard Gergovia - TSA 20406 - 63001 Clermont-Ferrand Cedex 1 - Tél : 04 73 34 66 03 Courriel : SUC@uca.fr - Site : <a href="https://culture.uca.fr/">https://culture.uca.fr/</a>
Intervenants	Manuel ALBA, graphiste, plasticien
Calendrier des enseignements	<input type="checkbox"/> 2 <sup>ème</sup> semestre de l'année universitaire – durée 1 semestre <input checked="" type="checkbox"/> sur l'ensemble de l'année universitaire – durée 2 semestres Début des activités : septembre 2023
Créneau horaire pour les cours en présence	Les mardis 18h-21h30 (à confirmer) + deux samedis (à préciser ultérieurement) (voir calendrier sur le site du SUC à partir de fin juillet 2023)
Lieu d'enseignement	Atelier SUC - Espace Guy Vignes. 30, rue Etienne Dolet, Clermont-Ferrand
Capacité d'accueil	15 participants
Effectif minimum pour ouverture de l'UE	
Modalités de contrôle des connaissances et des compétences	<b>Assiduité :</b> Nombre d'absences au-delà duquel l'obligation d'assiduité sera déclarée non remplie, entraînant la défaillance de l'étudiant : <b>L'assiduité doit être totale.</b> <b>Evaluation initiale :</b> EVT Évaluation après le rendu de l'atelier selon les critères suivants : assiduité totale, implication, progression, créativité, respect du groupe, travail personnel, qualité de la prestation publique ou de la réalisation de l'œuvre finale. Rédaction d'un dossier de 2 pages sur le thème « En quoi ma pratique dans cet atelier est-elle en adéquation avec mon projet personnel et professionnel ? » (représente 50% de la note totale). Le dossier peut être complété par d'autres documents permettant d'apprécier davantage le travail réalisé (note d'intention, etc.).

	<p>Une note finale qui valide la pratique selon les critères énoncés plus haut et qui regroupe les deux évaluations, soit 50% pour le dossier PPP et 50% pour le reste du travail au sein de l'atelier.</p> <p><b>Seconde chance</b> : Une épreuve de rattrapage sera organisée pour les étudiants ajournés ou défaillants en 1<sup>ère</sup> session, sous la forme d'une prestation individuelle reprenant les enjeux de l'atelier.</p>
<p>Complément d'information, contraintes spécifiques</p>	<p><b>UE non accessible aux dispensés d'assiduité (RSE)</b> Les étudiants de l'atelier sont impliqués dans l'organisation des conditions de manifestations publiques (proposition des lieux, organisation matérielle, information). La participation à l'atelier signifie un engagement personnel et collectif. <b>L'assiduité à toutes les séances est obligatoire et sera contrôlée.</b></p> <p>Inscription sur la plateforme d'inscription en ligne du SUC accessible via le site web du SUC : <a href="https://culture.uca.fr/">https://culture.uca.fr/</a> à partir de mi-septembre 2023 (date précisée sur le site du SUC à partir de fin juillet).</p> <p>Après votre inscription sur la plateforme SUC, vous devez effectuer votre inscription pédagogique sur IP WEB - ou auprès de votre secrétariat de filière - selon votre UFR.</p>

# DESSIN, GRAVURE et IMPRESSION

Thématique : Culture

Composante / Service dispensant l'UE : Service Université Culture

Partenaire de la composante / du service qui propose l'UE : Semaine de la poésie, l'AMAC et la Revue de poésie ARPA

UE accessible aux étudiants de :

- N2 Lettres, Culture, Sciences Humaines - 3 crédits
- N2 Langues, Cultures et Communication - 3 crédits

Objectifs pédagogiques et contenu	Il s'agit d'un atelier de création artistique consacré aux diverses techniques de gravure et d'impression : linogravure, gravure sur bois, pointe sèche, impression sur polystyrène extrudé... A partir de leurs dessins les participants seront amenés à concevoir, créer et mettre en œuvre des expositions dont le contenu artistique réfèrera au thème porté par le SUC : « IMAGES ». Ils participeront à l'édition d'un recueil illustré « Gravure et poésie » présenté lors d'un vernissage en fin d'année universitaire.
Modalités d'enseignement	<input checked="" type="checkbox"/> cours en présence <input type="checkbox"/> cours en ligne <input type="checkbox"/> hybride (nb d'heures en présence)
Volume horaire	52h TD
Responsable	Lionel BALARD lionel.balard@uca.fr
Contact pour information	Service Université Culture 29, boulevard Gergovia - TSA 20406 - 63001 Clermont-Ferrand Cedex 1 - Tél : 04 73 34 66 03 Courriel : SUC@uca.fr - Site : <a href="https://culture.uca.fr/">https://culture.uca.fr/</a>
Intervenants	Lionel BALARD, formateur INSPE- artiste Plasticien-Graveur Alain PUYGRENIER, artiste graveur
Calendrier des enseignements	<input type="checkbox"/> 2 <sup>ème</sup> semestre de l'année universitaire – durée 1 semestre <input checked="" type="checkbox"/> sur l'ensemble de l'année universitaire – durée 2 semestres Début des activités : septembre 2023
Créneau horaire pour les cours en présence	Les mardis et mercredis en alternance, de 17h45 à 20h (voir calendrier sur le site du SUC à partir de fin juillet 2023)
Lieu d'enseignement	INSPE Clermont-Auvergne - 36, avenue Jean Jaurès à Chamalières - salle E 301
Capacité d'accueil	20 participants
Effectif minimum pour ouverture de l'UE	
Modalités de contrôle des connaissances et des compétences	<b>Assiduité :</b> Nombre d'absences au-delà duquel l'obligation d'assiduité sera déclarée non remplie, entraînant la défaillance de l'étudiant : <b>L'assiduité doit être totale.</b> <b>Evaluation initiale :</b> EVT Évaluation après le rendu de l'atelier selon les critères suivants : assiduité totale, implication, progression, créativité, respect du groupe, travail personnel, qualité de la prestation publique ou de la réalisation de l'œuvre finale. Rédaction d'un dossier de 2 pages sur le thème « En quoi ma pratique dans cet atelier est-elle en adéquation avec mon projet personnel et professionnel ? » (représente 50% de la note totale). Le dossier peut être complété par d'autres documents permettant d'apprécier davantage le travail réalisé (note d'intention, etc.).

	<p>Une note finale qui valide la pratique selon les critères énoncés plus haut et qui regroupe les deux évaluations, soit 50% pour le dossier PPP et 50% pour le reste du travail au sein de l'atelier.</p> <p><b>Seconde chance :</b> Une épreuve de rattrapage sera organisée pour les étudiants ajournés ou défaillants en 1<sup>ère</sup> session, sous la forme d'une prestation individuelle reprenant les enjeux de l'atelier.</p>
<p>Complément d'information, contraintes spécifiques</p>	<p><b>UE non accessible aux dispensés d'assiduité (RSE)</b> Les étudiants de l'atelier sont impliqués dans l'organisation des conditions de manifestations publiques (proposition des lieux, organisation matérielle, information). La participation à l'atelier signifie un engagement personnel et collectif. <b>L'assiduité à toutes les séances est obligatoire et sera contrôlée.</b></p> <p>Inscription sur la plateforme d'inscription en ligne du SUC accessible via le site web du SUC : <a href="https://culture.uca.fr/">https://culture.uca.fr/</a> à partir de mi-septembre 2023 (date précisée sur le site du SUC à partir de fin juillet).</p> <p>Après votre inscription sur la plateforme SUC, vous devez effectuer votre inscription pédagogique sur IP WEB - ou auprès de votre secrétariat de filière - selon votre UFR.</p>

# DOCUMENTAIRE - EXPLORER LE REEL

Thématique : Culture

Composante / Service dispensant l'UE : Service Université Culture

Partenaire de la composante / du service qui propose l'UE : Festivals Traces de Vies, Court métrage, Vidéoformes

UE accessible aux étudiants de :

- N2 Lettres, Culture, Sciences Humaines - 3 crédits
- N2 Langues, Cultures et Communication - 3 crédits

Objectifs pédagogiques et contenu	Initiation aux techniques légères de réalisation en cinéma documentaire avec un point de vue personnel sur un sujet tiré de la réalité.
Modalités d'enseignement	<input checked="" type="checkbox"/> cours en présence <input type="checkbox"/> cours en ligne <input type="checkbox"/> hybride (nb d'heures en présence)
Volume horaire	48h TD
Responsable	Caroline LARDY caroline.lardy@uca.fr
Contact pour information	Service Université Culture 29, boulevard Gergovia - TSA 20406 - 63001 Clermont-Ferrand Cedex 1 - Tél : 04 73 34 66 03 Courriel : SUC@uca.fr - Site : <a href="https://culture.uca.fr/">https://culture.uca.fr/</a>
Intervenants	Caroline LARDY, Maître de conférences en cinéma à l'UCA et anthropologue-cinéaste.
Calendrier des enseignements	<input type="checkbox"/> 2 <sup>ème</sup> semestre de l'année universitaire – durée 1 semestre <input checked="" type="checkbox"/> sur l'ensemble de l'année universitaire – durée 2 semestres Début des activités : octobre 2023
Créneau horaire pour les cours en présence	Mardi 18h15-20h15 (à confirmer) (voir calendrier sur le site du SUC à partir de fin juillet 2023)
Lieu d'enseignement	UFR LCSH-salles informatiques équipées de la suite ADOBE (Détails sur le site du SUC à partir de fin juillet 2023)
Capacité d'accueil	20 participants
Effectif minimum pour ouverture de l'UE	
Modalités de contrôle des connaissances et des compétences	<b>Assiduité :</b> Nombre d'absences au-delà duquel l'obligation d'assiduité sera déclarée non remplie, entraînant la défaillance de l'étudiant : <b>3</b> <b>Evaluation initiale :</b> EvT Évaluation après le rendu de l'atelier selon les critères suivants : assiduité totale, implication, progression, créativité, respect du groupe, travail personnel, qualité de la prestation publique ou de la réalisation de l'œuvre finale. Rédaction d'un dossier de 2 pages sur le thème « En quoi ma pratique dans cet atelier est-elle en adéquation avec mon projet personnel et professionnel ? » (représente 50% de la note totale). Le dossier peut être complété par d'autres documents permettant d'apprécier davantage le travail réalisé (note d'intention, etc.). Une note finale qui valide la pratique selon les critères énoncés plus haut et qui regroupe les deux évaluations, soit 50% pour le dossier PPP et 50% pour le reste du travail au sein de l'atelier.

	<p><b>Seconde chance :</b> Une épreuve de rattrapage sera organisée pour les étudiants ajournés ou défaillants en 1<sup>ère</sup> session, sous la forme d'une prestation individuelle reprenant les enjeux de l'atelier.</p>
<p>Complément d'information, contraintes spécifiques</p>	<p><b>UE non accessible aux dispensés d'assiduité (RSE)</b> Les étudiants de l'atelier sont impliqués dans l'organisation des conditions de manifestations publiques (proposition des lieux, organisation matérielle, information). La participation à l'atelier signifie un engagement personnel et collectif. <b>L'assiduité à toutes les séances est obligatoire et sera contrôlée.</b></p> <p>Inscription sur la plateforme d'inscription en ligne du SUC accessible via le site web du SUC : <a href="https://culture.uca.fr/">https://culture.uca.fr/</a> à partir de mi-septembre 2023 (date précisée sur le site du SUC à partir de fin juillet).</p> <p>Après votre inscription sur la plateforme SUC, vous devez effectuer votre inscription pédagogique sur IP WEB - ou auprès de votre secrétariat de filière - selon votre UFR.</p>

# ENSEMBLE VOCAL

Thématique : Culture

Composante / Service dispensant l'UE : Service Université Culture

Partenaire de la composante / du service qui propose l'UE : INSPE Clermont-Auvergne

UE accessible aux étudiants de :

- N2 Lettres, Culture, Sciences Humaines - 3 crédits
- N2 Langues, Cultures et Communication - 3 crédits

Objectifs pédagogiques et contenu	L'ensemble vocal s'adresse à tous les étudiants qui désirent découvrir et/ou entraîner leur voix chantée, dans le cadre d'une pratique collective régulière, à travers des pièces musicales variées ; il vise la réalisation d'un spectacle final qui, à travers l'adaptation de chœurs d'opéra et la pratique de scène, permet de découvrir un répertoire de façon vivante et partagée.
Modalités d'enseignement	<input checked="" type="checkbox"/> cours en présence <input type="checkbox"/> cours en ligne <input type="checkbox"/> hybride (nb d'heures en présence)
Volume horaire	50h TD
Responsable	Emmanuel JARROUSSE, Responsable du secteur <i>Musique</i> du SUC emmanueljarrousse@yahoo.fr
Contact pour information	Service Université Culture 29, boulevard Gergovia - TSA 20406 - 63001 Clermont-Ferrand Cedex 1 - Tél : 04 73 34 66 03 Courriel : SUC@uca.fr - Site : <a href="https://culture.uca.fr/">https://culture.uca.fr/</a>
Intervenants	À préciser
Calendrier des enseignements	<input type="checkbox"/> 2 <sup>ème</sup> semestre de l'année universitaire – durée 1 semestre <input checked="" type="checkbox"/> sur l'ensemble de l'année universitaire – durée 2 semestres Début des activités : octobre 2023
Créneau horaire pour les cours en présence	Voir calendrier sur le site du SUC à partir de fin juillet 2023
Lieu d'enseignement	Voir détails sur le site du SUC à partir de fin juillet 2023
Capacité d'accueil	30 participants
Modalités de contrôle des connaissances et des compétences	<b>Assiduité :</b> Nombre d'absences au-delà duquel l'obligation d'assiduité sera déclarée non remplie, entraînant la défaillance de l'étudiant : <b>L'assiduité doit être totale.</b> <b>Evaluation initiale :</b> EvT Évaluation après le rendu de l'atelier selon les critères suivants : assiduité totale, implication, progression, créativité, respect du groupe, travail personnel, qualité de la prestation publique ou de la réalisation de l'œuvre finale. Rédaction d'un dossier de 2 pages sur le thème « En quoi ma pratique dans cet atelier est-elle en adéquation avec mon projet personnel et professionnel ? » (représente 50% de la note totale). Le dossier peut être complété par d'autres documents permettant d'apprécier davantage le travail réalisé (note d'intention, etc.). Une note finale qui valide la pratique selon les critères énoncés plus haut et qui regroupe les deux évaluations, soit 50% pour le dossier PPP et 50% pour le reste du travail au sein de l'atelier. <b>Seconde chance :</b> Une épreuve de rattrapage sera organisée pour les étudiants ajournés ou défaillants en 1 <sup>ère</sup> session, sous la forme d'une prestation individuelle reprenant les enjeux de l'atelier.

**Complément d'information,  
contraintes spécifiques**

**UE non accessible aux dispensés d'assiduité**

Accessible à tous les niveaux (débutants et expérimentés).

Les étudiants de l'atelier sont impliqués dans l'organisation des conditions de manifestations publiques (proposition des lieux, organisation matérielle, information).

La participation à l'atelier signifie un engagement personnel et collectif.

**L'assiduité à toutes les séances est obligatoire et sera contrôlée.**

Inscription sur la plateforme d'inscription en ligne du SUC accessible via le site web du SUC : <https://culture.uca.fr/> à partir de mi-septembre 2023 (date précisée sur le site du SUC à partir de fin juillet).

Après votre inscription sur la plateforme SUC, vous devez effectuer votre inscription pédagogique sur IP WEB - ou auprès de votre secrétariat de filière - selon votre UFR.

# ESSAI DOCUMENTAIRE

Thématique : Culture

Composante / Service dispensant l'UE : Service Université Culture

Partenaire de la composante / du service qui propose l'UE : Festival Traces de Vies, Court métrage, Vidéoformes

UE accessible aux étudiants de :

- N2 Lettres, Culture, Sciences Humaines - 3 crédits
- N2 Langues, Cultures et Communication - 3 crédits

Objectifs pédagogiques et contenu	Réaliser un essai documentaire personnel à partir d'images photographiques existantes ou à créer.
Modalités d'enseignement	<input checked="" type="checkbox"/> cours en présence <input type="checkbox"/> cours en ligne <input type="checkbox"/> hybride (nb d'heures en présence)
Volume horaire	48h TD
Responsable	Caroline Lardy caroline.lardy@uca.fr
Contact pour information	Service Université Culture 29, boulevard Gergovia - TSA 20406 - 63001 Clermont-Ferrand Cedex 1 - Tél : 04 73 34 66 03 Courriel : SUC@uca.fr - Site : <a href="https://culture.uca.fr/">https://culture.uca.fr/</a>
Intervenants	Thomas ROUSSILLON, auteur et réalisateur de films documentaires
Calendrier des enseignements	<input type="checkbox"/> 2 <sup>ème</sup> semestre de l'année universitaire – durée 1 semestre <input checked="" type="checkbox"/> sur l'ensemble de l'année universitaire – durée 2 semestres Début des activités : septembre 2023
Créneau horaire pour les cours en présence	Voir calendrier sur le site du SUC à partir de fin juillet 2023
Lieu d'enseignement	UFR LCSH-salles informatiques équipées de la suite ADOBE Détails sur le site du SUC à partir de fin juillet 2023
Capacité d'accueil	15 participants
Effectif minimum pour ouverture de l'UE	
Modalités de contrôle des connaissances et des compétences	<p><b>Assiduité :</b> Nombre d'absences au-delà duquel l'obligation d'assiduité sera déclarée non remplie, entraînant la défaillance de l'étudiant : <b>3</b></p> <p><b>Evaluation initiale :</b> EVT Évaluation après le rendu de l'atelier selon les critères suivants : assiduité totale, implication, progression, créativité, respect du groupe, travail personnel, qualité de la prestation publique ou de la réalisation de l'œuvre finale. Rédaction d'un dossier de 2 pages sur le thème « En quoi ma pratique dans cet atelier est-elle en adéquation avec mon projet personnel et professionnel ? » (représente 50% de la note totale). Le dossier peut être complété par d'autres documents permettant d'apprécier davantage le travail réalisé (note d'intention, etc.). Une note finale qui valide la pratique selon les critères énoncés plus haut et qui regroupe les deux évaluations, soit 50% pour le dossier PPP et 50% pour le reste du travail au sein de l'atelier.</p> <p><b>Seconde chance :</b> Une épreuve de rattrapage sera organisée pour les étudiants ajournés ou défaillants en 1<sup>ère</sup> session, sous la forme d'une prestation individuelle reprenant les enjeux de l'atelier.</p>

**Complément d'information,  
contraintes spécifiques**

**UE non accessible aux dispensés d'assiduité (RSE)**

Les étudiants de l'atelier sont impliqués dans l'organisation des conditions de manifestations publiques (proposition des lieux, organisation matérielle, information).

La participation à l'atelier signifie un engagement personnel et collectif.

**L'assiduité à toutes les séances est obligatoire et sera contrôlée.**

Inscription sur la plateforme d'inscription en ligne du SUC accessible via le site web du SUC : <https://culture.uca.fr/> à partir de mi-septembre 2023 (date précisée sur le site du SUC à partir de fin juillet).

Après votre inscription sur la plateforme SUC, vous devez effectuer votre inscription pédagogique sur IP WEB - ou auprès de votre secrétariat de filière - selon votre UFR.

# ÉTUDES PRATIQUES THÉÂTRALES

Thématique : Culture

Composante / Service dispensant l'UE : Service Université Culture

Partenaire de la composante / du service qui propose l'UE : UFR Lettres, Culture et Sciences Humaines (Département de Lettres modernes)

UE accessible aux étudiants de :

- N2 Lettres, Culture, Sciences Humaines - 3 crédits
- N2 Langues, Cultures et Communication - 3 crédits

Objectifs pédagogiques et contenu	L'objectif de l'atelier consiste en un travail sur le texte littéraire, en vue de sa lecture, et sur la présence des étudiant-e-s dans toute situation de prise de parole orale à partir d'une approche artistique. L'atelier se déroule en deux temps : au premier semestre, préparation aux lectures de textes littéraires (mise en voix, mise en corps, mise en espace pour alléger les appréhensions liées à la prise de parole en public) ; au second semestre, le travail s'oriente plus encore vers le plateau et se structure autour d'une lecture-spectacle qui rend compte du processus de l'atelier (travail de la transmission du mot et du jeu autour de l'espace créé pour porter la lecture).
Modalités d'enseignement	<input checked="" type="checkbox"/> cours en présence <input type="checkbox"/> cours en ligne <input type="checkbox"/> hybride (nb d'heures en présence)
Volume horaire	50h TD Estimation du nombre d'heures de travail personnel étudiant : travail de recherches documentaires et d'apprentissage de textes
Responsable	Nathalie VINCENT-MUNNIA (Département Lettres, Bureau 113, 04.73.34.65.29) Nathalie.Vincent-munnia@uca.fr
Contact pour information	Service Université Culture 29, boulevard Gergovia - TSA 20406 - 63001 Clermont-Ferrand Cedex 1 - Tél : 04 73 34 66 03 Courriel : SUC@uca.fr - Site : <a href="https://culture.uca.fr/">https://culture.uca.fr/</a>
Intervenants	Nathalie VINCENT-MUNNIA en lien avec les créations programmées sur le territoire.
Calendrier des enseignements	<input type="checkbox"/> 2 <sup>ème</sup> semestre de l'année universitaire – durée 1 semestre <input checked="" type="checkbox"/> sur l'ensemble de l'année universitaire – durée 2 semestres  Début des activités : à partir de septembre 2023
Créneau horaire pour les cours en présence	Les mercredis de 17h15 à 19h15 au 1 <sup>er</sup> semestre et au 2 <sup>ème</sup> semestre
Lieu d'enseignement	Détails sur le site du SUC à partir de fin juillet 2023
Capacité d'accueil	20 participants
Effectif minimum pour ouverture de l'UE	
Modalités de contrôle des connaissances et des compétences	<b>Assiduité :</b> Nombre d'absences au-delà duquel l'obligation d'assiduité sera déclarée non remplie, entraînant la défaillance de l'étudiant : <b>L'assiduité doit être totale.</b>  <b>Evaluation initiale :</b> EVT - Évaluation après le rendu de l'atelier selon les critères suivants : assiduité totale, implication, progression, créativité, respect du groupe, travail personnel, qualité de la prestation publique ou de la réalisation de l'œuvre finale.

	<p>Rédaction d'un dossier de 2 pages sur le thème « En quoi ma pratique dans cet atelier est-elle en adéquation avec mon projet personnel et professionnel ? » (représente 50% de la note totale).</p> <p>Le dossier peut être complété par d'autres documents permettant d'apprécier davantage le travail réalisé (note d'intention, etc.).</p> <p>Une note finale qui valide la pratique selon les critères énoncés plus haut et qui regroupe les deux évaluations, soit 50% pour le dossier PPP et 50% pour le reste du travail au sein de l'atelier.</p> <p><b>Seconde chance</b> : Une épreuve de rattrapage sera organisée pour les étudiants ajournés ou défaillants en 1<sup>ère</sup> session, sous la forme d'une prestation individuelle reprenant les enjeux de l'atelier.</p>
<p>Complément d'information, contraintes spécifiques</p>	<p><b>UE non accessible aux dispensés d'assiduité (RSE)</b></p> <p>La pratique de l'atelier est accompagnée d'un travail personnel de préparation, d'une sortie spectacle et d'une séance ouverte (publique).</p> <p>Inscription sur la plateforme d'inscription en ligne du SUC accessible via le site web du SUC : <a href="https://culture.uca.fr/">https://culture.uca.fr/</a> à partir de mi-septembre 2023 (date précisée sur le site du SUC à partir de fin juillet).</p> <p>Après votre inscription sur la plateforme SUC, vous devez effectuer votre inscription pédagogique sur IP WEB - ou auprès de votre secrétariat de filière - selon votre UFR.</p>

# JAZZ ET MUSIQUES ACTUELLES : JEU EN GROUPE

Thématique : Culture

Composante / Service dispensant l'UE : Service Université Culture

UE accessible aux étudiants de :

- N2 Lettres, Culture, Sciences Humaines - 3 crédits
- N2 Langues, Cultures et Communication - 3 crédits

Objectifs pédagogiques et contenu	Jouer en groupe dans le style jazz et musiques actuelles : jazz, blues, rock, pop, funk, latin, world, métal... Perfectionnement instrumental à travers le jeu en formation autour "des musiques actuelles" et du Jazz. L'accent est mis sur la transmission orale et l'improvisation. L'objectif est de constituer un répertoire et jouer en concert.
Modalités d'enseignement	<input checked="" type="checkbox"/> cours en présence <input type="checkbox"/> cours en ligne <input type="checkbox"/> hybride (nb d'heures en présence)
Volume horaire	50h TD
Responsable	Emmanuel Jarrousse, Responsable du secteur <i>Musique</i> du SUC emmanueljarrousse@yahoo.fr
Contact pour information	Service Université Culture 29, boulevard Gergovia - TSA 20406 - 63001 Clermont-Ferrand Cedex 1 - Tél : 04 73 34 66 03 Courriel : SUC@uca.fr - Site : <a href="https://culture.uca.fr/">https://culture.uca.fr/</a>
Intervenants	Jean-Louis BETTAREL, artiste musicien, compositeur
Calendrier des enseignements	<input type="checkbox"/> 2 <sup>ème</sup> semestre de l'année universitaire – durée 1 semestre <input checked="" type="checkbox"/> sur l'ensemble de l'année universitaire – durée 2 semestres Début des activités : octobre 2023
Créneau horaire pour les cours en présence	Les jeudis Détails et calendrier sur le site du SUC à partir de fin juillet 2023
Lieu d'enseignement	Détails sur le site du SUC à partir de fin juillet 2023
Capacité d'accueil	25 participants
Effectif minimum pour ouverture de l'UE	
Modalités de contrôle des connaissances et des compétences	<b>Assiduité :</b> Nombre d'absences au-delà duquel l'obligation d'assiduité sera déclarée non remplie, entraînant la défaillance de l'étudiant : <b>L'assiduité doit être totale.</b> <b>Evaluation initiale :</b> EvT Évaluation après le rendu de l'atelier selon les critères suivants : assiduité totale, implication, progression, créativité, respect du groupe, travail personnel, qualité de la prestation publique ou de la réalisation de l'œuvre finale. Rédaction d'un dossier de 2 pages sur le thème « En quoi ma pratique dans cet atelier est-elle en adéquation avec mon projet personnel et professionnel ? » (représente 50% de la note totale). Le dossier peut être complété par d'autres documents permettant d'apprécier davantage le travail réalisé (note d'intention, etc.). Une note finale qui valide la pratique selon les critères énoncés plus haut et qui regroupe les deux évaluations, soit 50% pour le dossier PPP et 50% pour le reste du travail au sein de l'atelier. <b>Seconde chance :</b> Une épreuve de rattrapage sera organisée pour les étudiants ajournés ou défaillants en 1 <sup>ère</sup> session, sous la forme d'une prestation individuelle reprenant les enjeux de l'atelier.

Complément d'information,  
contraintes spécifiques

**UE non accessible aux dispensés d'assiduité (RSE)**

UE ouverte aux instrumentistes (minimum requis, 3 ans de pratique instrumentale) et vocalistes.

Les étudiants de l'atelier sont impliqués dans l'organisation des conditions de manifestations publiques (proposition des lieux, organisation matérielle, information).

La participation à l'atelier signifie un engagement personnel et collectif.

**L'assiduité à toutes les séances est obligatoire et sera contrôlée.**

**ATTENTION ! Nombre de places limité selon les instruments (voir détails sur le site du SUC à partir de fin juillet 2023).**

Si vous choisissez cette UE, vous devez impérativement vous présenter au Service Université Culture avant de procéder à votre inscription sur la plateforme dédiée du SUC.

Une fois votre inscription validée et prise en compte par le SUC, vous devrez effectuer votre inscription pédagogique sur IPWEB - ou auprès de votre secrétariat de filière - selon votre UFR.

Toute inscription non validée par le SUC ne sera pas prise en compte pour l'évaluation.

# LECTURES URBAINES

Thématique : Culture

Composante / Service dispensant l'UE : Service Université Culture

Partenaire de la composante / du service qui propose l'UE : Festival Littérature au Centre, Bibliothèque universitaire, ...

UE accessible aux étudiants de :

- N2 Lettres, Culture, Sciences Humaines - 3 crédits
- N2 Langues, Cultures et Communication - 3 crédits

Objectifs pédagogiques et contenu	Timides, exubérants, curieux, venez pratiquer la lecture à voix haute en compagnie de professionnels.
Modalités d'enseignement	<input checked="" type="checkbox"/> cours en présence <input type="checkbox"/> cours en ligne <input type="checkbox"/> hybride (nb d'heures en présence)
Volume horaire	60h TD
Responsable	Myriam Lépron myriam.lepron@uca.fr
Contact pour information	Service Université Culture 29, boulevard Gergovia - TSA 20406 - 63001 Clermont-Ferrand Cedex 1 - Tél : 04 73 34 66 03 Courriel : SUC@uca.fr - Site : <a href="https://culture.uca.fr/">https://culture.uca.fr/</a>
Intervenants	Myriam LEPRON, professeure agrégée de Lettres Modernes et responsable du secteur Lire-Ecrire, co-responsable du Master L Créa, co-organisatrice du festival Littérature Au Centre ; Marielle Coubaillon, comédienne et metteuse en scène (Cie Show Devant) ; Rachel Dufour, comédienne et metteuse en scène (Cie Les guêpes rouges-théâtre) ; Noëlle Miral, comédienne et metteuse en scène (Collectif Bruit des Cloches, Cie Les guêpes rouges-théâtre) ; Milène Duhameau, chorégraphe de la Cie Daruma.
Calendrier des enseignements	<input type="checkbox"/> 2 <sup>ème</sup> semestre de l'année universitaire – durée 1 semestre <input checked="" type="checkbox"/> sur l'ensemble de l'année universitaire – durée 2 semestres Début des activités : septembre 2023
Créneau horaire pour les cours en présence	Le samedi 30 septembre 2023 toute la journée puis les jeudis de 17h30 à 19h30 (voir calendrier sur le site du SUC à partir de fin juillet 2023)
Lieu d'enseignement	Détails sur le site du SUC à partir de fin juillet 2023
Capacité d'accueil	20 participants
Effectif minimum pour ouverture de l'UE	
Modalités de contrôle des connaissances et des compétences	<b>Assiduité :</b> Nombre d'absences au-delà duquel l'obligation d'assiduité sera déclarée non remplie, entraînant la défaillance de l'étudiant : <b>L'assiduité doit être totale.</b>  <b>Evaluation initiale :</b> EVT - Évaluation après le rendu de l'atelier selon les critères suivants : assiduité totale, implication, progression, créativité, respect du groupe, travail personnel, qualité de la prestation publique ou de la réalisation de l'œuvre finale. Rédaction d'un dossier de 2 pages sur le thème « En quoi ma pratique dans cet atelier est-elle en adéquation avec mon projet personnel et professionnel ? » (représente 50% de la note totale). Le dossier peut être complété par d'autres documents permettant d'apprécier davantage le travail réalisé (note d'intention, etc.).

	<p>Une note finale qui valide la pratique selon les critères énoncés plus haut et qui regroupe les deux évaluations, soit 50% pour le dossier PPP et 50% pour le reste du travail au sein de l'atelier.</p> <p><b>Seconde chance</b> : Une épreuve de rattrapage sera organisée pour les étudiants ajournés ou défaillants en 1<sup>ère</sup> session, sous la forme d'une prestation individuelle reprenant les enjeux de l'atelier.</p>
<p>Complément d'information, contraintes spécifiques</p>	<p><b>UE non accessible aux dispensés d'assiduité (RSE)</b>  Les étudiants de l'atelier sont impliqués dans l'organisation des conditions de manifestations publiques (proposition des lieux, organisation matérielle, information).  La participation à l'atelier signifie un engagement personnel et collectif.  <b>L'assiduité à toutes les séances est obligatoire et sera contrôlée.</b></p> <p>Inscription sur la plateforme d'inscription en ligne du SUC accessible via le site web du SUC : <a href="https://culture.uca.fr/">https://culture.uca.fr/</a> à partir de mi-septembre 2023 (date précisée sur le site du SUC à partir de fin juillet).</p> <p>Après votre inscription sur la plateforme SUC, vous devez effectuer votre inscription pédagogique sur IP WEB - ou auprès de votre secrétariat de filière - selon votre UFR.</p>

## OBJETS ET LIVRES D'ARTISTE

Thématique : Culture

Composante / Service dispensant l'UE : Service Université Culture

Partenaire de la composante / du service qui propose l'UE : Médiathèque de Riom, Bibliothèque Universitaire Clermont-Ferrand

UE accessible aux étudiants de :

- N2 Lettres, Culture, Sciences Humaines - 3 crédits
- N2 Langues, Cultures et Communication - 3 crédits

Objectifs pédagogiques et contenu	Il s'agit d'un atelier de création artistique consacré aux productions d'objets insolites, de miniatures et de livres d'artiste originaux. Les participants réaliseront des productions plastiques et graphiques variées qui prendront la forme d'objets 2D/3D, de plaquettes imprimées, de portfolios artistiques singuliers... Ils seront aussi amenés à concevoir, créer et mettre en œuvre une exposition dont le contenu artistique réfèrera au thème porté par le SUC : « IMAGES ».
Modalités d'enseignement	<input checked="" type="checkbox"/> cours en présence <input type="checkbox"/> cours en ligne <input type="checkbox"/> hybride (nb d'heures en présence)
Volume horaire	52h (26h TD x 2 groupes)
Responsable	Lionel Balard lionel.balard@uca.fr
Contact pour information	Service Université Culture 29, boulevard Gergovia - TSA 20406 - 63001 Clermont-Ferrand Cedex 1 - Tél : 04 73 34 66 03 Courriel : SUC@uca.fr - Site : <a href="https://culture.uca.fr/">https://culture.uca.fr/</a>
Intervenants	Delphine Raiffé, artiste sculptrice, dessinatrice et graveuse
Calendrier des enseignements	<input type="checkbox"/> 2 <sup>ème</sup> semestre de l'année universitaire – durée 1 semestre <input checked="" type="checkbox"/> sur l'ensemble de l'année universitaire – durée 2 semestres (1 groupe au premier semestre ; 1 groupe au second semestre) Début des activités : septembre 2023
Créneau horaire pour les cours en présence	Jeu de 17h30 à 20h30 (voir calendrier sur le site du SUC à partir de fin juillet 2023)
Lieu d'enseignement	Atelier SUC - Espace Guy Vignes. 30, rue Etienne Dolet, Clermont-Ferrand
Capacité d'accueil	15 participants
Effectif minimum pour ouverture de l'UE	
Modalités de contrôle des connaissances et des compétences	<b>Assiduité :</b> Nombre d'absences au-delà duquel l'obligation d'assiduité sera déclarée non remplie, entraînant la défaillance de l'étudiant : <b>L'assiduité doit être totale.</b>  <b>Evaluation initiale :</b> EVT Évaluation après le rendu de l'atelier selon les critères suivants : assiduité totale, implication, progression, créativité, respect du groupe, travail personnel, qualité de la prestation publique ou de la réalisation de l'œuvre finale. Rédaction d'un dossier de 2 pages sur le thème « En quoi ma pratique dans cet atelier est-elle en adéquation avec mon projet personnel et professionnel ? » (représente 50% de la note totale).

	<p>Le dossier peut être complété par d'autres documents permettant d'apprécier davantage le travail réalisé (note d'intention, etc.).</p> <p>Une note finale qui valide la pratique selon les critères énoncés plus haut et qui regroupe les deux évaluations, soit 50% pour le dossier PPP et 50% pour le reste du travail au sein de l'atelier.</p> <p><b>Seconde chance :</b> Une épreuve de rattrapage sera organisée pour les étudiants ajournés ou défaillants en 1<sup>ère</sup> session, sous la forme d'une prestation individuelle reprenant les enjeux de l'atelier.</p>
<p>Complément d'information, contraintes spécifiques</p>	<p><b>UE non accessible aux dispensés d'assiduité (RSE)</b></p> <p>Les étudiants de l'atelier sont impliqués dans l'organisation des conditions de manifestations publiques (proposition des lieux, organisation matérielle, information).</p> <p>La participation à l'atelier signifie un engagement personnel et collectif.</p> <p><b>L'assiduité à toutes les séances est obligatoire et sera contrôlée.</b></p> <p>Inscription sur la plateforme d'inscription en ligne du SUC accessible via le site web du SUC : <a href="https://culture.uca.fr/">https://culture.uca.fr/</a> à partir de mi-septembre 2023 (date précisée sur le site du SUC à partir de fin juillet).</p> <p>Après votre inscription sur la plateforme SUC, vous devez effectuer votre inscription pédagogique sur IP WEB - ou auprès de votre secrétariat de filière - selon votre UFR.</p>

# ORCHESTRE UNIVERSITAIRE

Thématique : Culture

Composante / Service dispensant l'UE : Service Université Culture

Partenaire de la composante / du service qui propose l'UE : Association Orchestre universitaire de Clermont-Ferrand

UE accessible aux étudiants de :

- N2 Lettres, Culture, Sciences Humaines - 3 crédits
- N2 Langues, Cultures et Communication - 3 crédits

Objectifs pédagogiques et contenu	<p>C'est un orchestre symphonique amateur, ouvert à tous (étudiants, enseignants et non-universitaires) et sans limite d'âge. Sans sélection préalable, mais avec un niveau demandé préférable de fin de 2<sup>ème</sup> cycle, et au minimum pour les vents. Il suffit de prendre contact avec nous et venir aux premières répétitions de l'année. Concerts chaque fin de trimestre.</p> <p>Renseignements sur <a href="http://orchestre-u-clermont.org">http://orchestre-u-clermont.org</a> Inscriptions directement lors des répétitions.</p> <p>Il est conseillé de prendre contact auparavant via la page contact du site internet de l'orchestre.</p>
Modalités d'enseignement	<input checked="" type="checkbox"/> cours en présence <input type="checkbox"/> cours en ligne <input type="checkbox"/> hybride (nb d'heures en présence)
Volume horaire	80h TD
Responsable	Emmanuel Jarrousse, Responsable du secteur <i>Musique</i> du SUC <a href="mailto:emmanueljarrousse@yahoo.fr">emmanueljarrousse@yahoo.fr</a>
Contact pour information	<b>Orchestre universitaire</b> Courriel : <a href="mailto:Contact@orchestre-u-clermont.fr">Contact@orchestre-u-clermont.fr</a> <b>Service Université Culture</b> 29, boulevard Gergovia - TSA 20406 - 63001 Clermont-Ferrand Cedex 1 - Tél : 04 73 34 66 03 Courriel : <a href="mailto:SUC@uca.fr">SUC@uca.fr</a> - Site : <a href="https://culture.uca.fr/">https://culture.uca.fr/</a>
Intervenants	Daniel Grimonprez, directeur musical
Calendrier des enseignements	<input type="checkbox"/> 2 <sup>ème</sup> semestre de l'année universitaire – durée 1 semestre <input checked="" type="checkbox"/> sur l'ensemble de l'année universitaire – durée 2 semestres  Début des activités : jeudi 14 septembre 2023
Créneau horaire pour les cours en présence	Les jeudis 20h15-22h30 et un week-end par mois (samedi : 19h-22h30 et dimanche : 9h-11h) (voir calendrier sur le site du SUC à partir de fin juillet 2023)
Lieu d'enseignement	Détails sur le site du SUC à partir de fin juillet 2023
Capacité d'accueil	Nombre d'instrumentistes en fonction des œuvres au programme
Effectif minimum pour ouverture de l'UE	
Modalités de contrôle des connaissances et des compétences	<p><b>Assiduité :</b> Nombre d'absences au-delà duquel l'obligation d'assiduité sera déclarée non remplie, entraînant la défaillance de l'étudiant : <b>L'assiduité doit être totale.</b></p> <p><b>Evaluation initiale :</b> EVT Évaluation après le rendu de l'atelier selon les critères suivants : assiduité totale, implication, progression, créativité, respect du groupe, travail personnel, qualité de la prestation publique ou de la réalisation de l'œuvre finale.</p>

	<p>Rédaction d'un dossier de 2 pages sur le thème « En quoi ma pratique dans cet atelier est-elle en adéquation avec mon projet personnel et professionnel ? » (représente 50% de la note totale).</p> <p>Le dossier peut être complété par d'autres documents permettant d'apprécier davantage le travail réalisé (note d'intention, etc.).</p> <p>Une note finale qui valide la pratique selon les critères énoncés plus haut et qui regroupe les deux évaluations, soit 50% pour le dossier PPP et 50% pour le reste du travail au sein de l'atelier.</p> <p><b>Seconde chance</b> : Une épreuve de rattrapage sera organisée pour les étudiants ajournés ou défaillants en 1<sup>ère</sup> session, sous la forme d'une prestation individuelle reprenant les enjeux de l'atelier.</p>
<p>Complément d'information, contraintes spécifiques</p>	<p><b>UE non accessible aux dispensés d'assiduité (RSE).</b></p> <p><b>UE non accessible aux débutants.</b></p> <p>Un programme par trimestre.</p> <p>Les étudiants de l'atelier sont impliqués dans l'organisation des conditions de manifestations publiques (proposition des lieux, organisation matérielle, information).</p> <p>La participation à l'atelier signifie un engagement personnel et collectif.</p> <p><b>L'assiduité à toutes les séances est obligatoire et sera contrôlée.</b></p> <p><b>ATTENTION ! Si vous choisissez l'UE Orchestre universitaire, vous devez impérativement vous présenter au directeur musical au début des premières répétitions en amont de votre inscription pédagogique sur IP Web.</b></p> <p><b>Toute inscription non validée par le directeur musical ne sera pas prise en compte pour l'évaluation.</b></p>

# PHOTOGRAPHIE ARGENTIQUE ET NUMERIQUE

Thématique : Culture

Composante / Service dispensant l'UE : Service Université Culture

Partenaire de la composante / du service qui propose l'UE : École Supérieure d'Art de Clermont Métropole

UE accessible aux étudiants de :

- N2 Lettres, Culture, Sciences Humaines - 3 crédits
- N2 Langues, Cultures et Communication - 3 crédits

Objectifs pédagogiques et contenu	Cet atelier propose une approche technique et iconographique autour de la photographie argentique et/ou numérique.
Modalités d'enseignement	<input checked="" type="checkbox"/> cours en présence <input type="checkbox"/> cours en ligne <input type="checkbox"/> hybride (nb d'heures en présence)
Volume horaire	48h TD
Responsable	Caroline Lardy caroline.lardy@uca.fr
Contact pour information	Service Université Culture 29, boulevard Gergovia - TSA 20406 - 63001 Clermont-Ferrand Cedex 1 - Tél : 04 73 34 66 03 Courriel : SUC@uca.fr - Site : <a href="https://culture.uca.fr/">https://culture.uca.fr/</a>
Intervenants	Matthieu DUSSOL, Diplômé de l'ESACM, Artiste-plasticien et photographe
Calendrier des enseignements	<input type="checkbox"/> 2 <sup>ème</sup> semestre de l'année universitaire – durée 1 semestre <input checked="" type="checkbox"/> sur l'ensemble de l'année universitaire – durée 2 semestres Début des activités : octobre 2023
Créneau horaire pour les cours en présence	Vendredi (tous les 15 jours) 13h15-17h15 (voir calendrier sur le site du SUC à partir de fin juillet 2023)
Lieu d'enseignement	École supérieure d'art de Clermont Métropole (ESACM) Atelier Photographie - 25 Rue Kessler à Clermont-Ferrand
Capacité d'accueil	12 participants
Effectif minimum pour ouverture de l'UE	
Modalités de contrôle des connaissances et des compétences	<b>Assiduité :</b> Nombre d'absences au-delà duquel l'obligation d'assiduité sera déclarée non remplie, entraînant la défaillance de l'étudiant : <b>3</b> <b>Evaluation initiale :</b> EvT Évaluation après le rendu de l'atelier selon les critères suivants : assiduité totale, implication, progression, créativité, respect du groupe, travail personnel, qualité de la prestation publique ou de la réalisation de l'œuvre finale. Rédaction d'un dossier de 2 pages sur le thème « En quoi ma pratique dans cet atelier est-elle en adéquation avec mon projet personnel et professionnel ? » (représente 50% de la note totale). Le dossier peut être complété par d'autres documents permettant d'apprécier davantage le travail réalisé (note d'intention, etc.). Une note finale qui valide la pratique selon les critères énoncés plus haut et qui regroupe les deux évaluations, soit 50% pour le dossier PPP et 50% pour le reste du travail au sein de l'atelier.

	<p><b>Seconde chance :</b> Une épreuve de rattrapage sera organisée pour les étudiants ajournés ou défaillants en 1<sup>ère</sup> session, sous la forme d'une prestation individuelle reprenant les enjeux de l'atelier.</p>
<p>Complément d'information, contraintes spécifiques</p>	<p><b>UE non accessible aux dispensés d'assiduité (RSE)</b> Les étudiants de l'atelier sont impliqués dans l'organisation des conditions de manifestations publiques (proposition des lieux, organisation matérielle, information). La participation à l'atelier signifie un engagement personnel et collectif. <b>L'assiduité à toutes les séances est obligatoire et sera contrôlée.</b></p> <p>Inscription sur la plateforme d'inscription en ligne du SUC accessible via le site web du SUC : <a href="https://culture.uca.fr/">https://culture.uca.fr/</a> à partir de mi-septembre 2023 (date précisée sur le site du SUC à partir de fin juillet).</p> <p>Après votre inscription sur la plateforme SUC, vous devez effectuer votre inscription pédagogique sur IP WEB - ou auprès de votre secrétariat de filière - selon votre UFR.</p>



# RADIO CLASS'ZIK

Thématique : Culture

Composante / Service dispensant l'UE : Service Université Culture

Partenaire de la composante / du service qui propose l'UE : Radio Campus

Objectifs pédagogiques et contenu	Conception, réalisation et animation d'une émission radiophonique de médiation musicale savante.
Modalités d'enseignement	<input checked="" type="checkbox"/> cours en présence <input type="checkbox"/> cours en ligne <input type="checkbox"/> hybride (nb d'heures en présence)
Volume horaire	48h TD
Responsable	Emmanuel Jarrousse, Responsable du secteur <i>Musique</i> du SUC emmanueljarrousse@yahoo.fr
Contact pour information	Service Université Culture 29, boulevard Gergovia - TSA 20406 - 63001 Clermont-Ferrand Cedex 1 - Tél : 04 73 34 66 03 Courriel : SUC@uca.fr - Site : <a href="https://culture.uca.fr/">https://culture.uca.fr/</a>
Intervenants	Benjamin Lassauzet, docteur en musicologie, professeur agrégé à l'UFR Lettres, Culture, Sciences humaines, Département Métiers de la culture
Calendrier des enseignements	<input type="checkbox"/> 2 <sup>ème</sup> semestre de l'année universitaire – durée 1 semestre <input checked="" type="checkbox"/> sur l'ensemble de l'année universitaire – durée 2 semestres  Début des activités : octobre 2023
Créneau horaire pour les cours en présence	Voir calendrier sur le site du SUC à partir de fin juillet 2023
Lieu d'enseignement	Salle informatique du site Gergovia, UFR Lettres, Culture et Sciences humaines (pour les séances de travail), précisée sur le site du SUC à partir de fin juillet 2022, et studio de Radio Campus Clermont-Ferrand (pour les émissions en direct)
Capacité d'accueil	10 participants
Effectif minimum pour ouverture de l'UE	
Modalités de contrôle des connaissances et des compétences	<p><b>Assiduité :</b> Nombre d'absences au-delà duquel l'obligation d'assiduité sera déclarée non remplie, entraînant la défaillance de l'étudiant : <b>L'assiduité doit être totale.</b></p> <p><b>Evaluation initiale :</b> EvT Évaluation après le rendu de l'atelier selon les critères suivants : assiduité totale, implication, progression, créativité, respect du groupe, travail personnel, qualité de la prestation publique ou de la réalisation de l'œuvre finale. Rédaction d'un dossier de 2 pages sur le thème « En quoi ma pratique dans cet atelier est-elle en adéquation avec mon projet personnel et professionnel ? » (représente 50% de la note totale). Le dossier peut être complété par d'autres documents permettant d'apprécier davantage le travail réalisé (note d'intention, etc.). Une note finale qui valide la pratique selon les critères énoncés plus haut et qui regroupe les deux évaluations, soit 50% pour le dossier PPP et 50% pour le reste du travail au sein de l'atelier.</p>

	<p><b>Seconde chance</b> : Une épreuve de rattrapage sera organisée pour les étudiants ajournés ou défaillants en 1<sup>ère</sup> session, sous la forme d'une prestation individuelle reprenant les enjeux de l'atelier.</p>
<p>Complément d'information, contraintes spécifiques</p>	<p><b>UE non accessible aux dispensés d'assiduité (RSE)</b> Les étudiants de l'atelier sont impliqués dans l'organisation des conditions de manifestations publiques (proposition des lieux, organisation matérielle, information). La participation à l'atelier signifie un engagement personnel et collectif. <b>L'assiduité à toutes les séances est obligatoire et sera contrôlée.</b></p> <p>Inscription sur la plateforme d'inscription en ligne du SUC accessible via le site web du SUC : <a href="https://culture.uca.fr/">https://culture.uca.fr/</a> à partir de mi-septembre 2023 (date précisée sur le site du SUC à partir de fin juillet).</p> <p>Après votre inscription sur la plateforme SUC, vous devez effectuer votre inscription pédagogique sur IP WEB - ou auprès de votre secrétariat de filière - selon votre UFR.</p>

# SCULPTURE, VOLUME, ESPACE

Thématique : Culture

Composante / Service dispensant l'UE : Service Université Culture

Partenaire de la composante / du service qui propose l'UE : AMAC Chamalières, MARQ

UE accessible aux étudiants de :

- N2 Lettres, Culture, Sciences Humaines - 3 crédits
- N2 Langues, Cultures et Communication - 3 crédits

Objectifs pédagogiques et contenu	Cet atelier de sculpture est un lieu de rencontre et de réflexion autour de la notion "technique" et "historique" de sculpture. Les participants sont amenés à découvrir et à utiliser une grande diversité de techniques sculpturales afin de réaliser des environnements ou dispositifs 3D foncièrement en lien avec les projets portés par le SUC : « <i>Littérature et sciences</i> ».
Modalités d'enseignement	<input checked="" type="checkbox"/> cours en présence <input type="checkbox"/> cours en ligne <input type="checkbox"/> hybride (nb d'heures en présence)
Volume horaire	52h TD
Responsable	Lionel BALARD lionel.balard@uca.fr
Contact pour information	Service Université Culture 29, boulevard Gergovia - TSA 20406 - 63001 Clermont-Ferrand Cedex 1 - Tél : 04 73 34 66 03 Courriel : SUC@uca.fr - Site : <a href="https://culture.uca.fr/">https://culture.uca.fr/</a>
Intervenants	Laurent Sarpedon, artiste sculpteur
Calendrier des enseignements	<input type="checkbox"/> 2 <sup>ème</sup> semestre de l'année universitaire – durée 1 semestre <input checked="" type="checkbox"/> sur l'ensemble de l'année universitaire – durée 2 semestres Début des activités : 2 octobre 2023
Créneau horaire pour les cours en présence	Lundi de 18h30 à 21h (à confirmer) (voir calendrier sur le site du SUC à partir de fin juillet 2023)
Lieu d'enseignement	Atelier SUC - Espace Guy Vignes. 30, rue Etienne Dolet, Clermont-Ferrand
Capacité d'accueil	15 participants
Effectif minimum pour ouverture de l'UE	
Modalités de contrôle des connaissances et des compétences	<p><b>Assiduité :</b> Nombre d'absences au-delà duquel l'obligation d'assiduité sera déclarée non remplie, entraînant la défaillance de l'étudiant : <b>L'assiduité doit être totale.</b></p> <p><b>Evaluation initiale :</b> EVT Évaluation après le rendu de l'atelier selon les critères suivants : assiduité totale, implication, progression, créativité, respect du groupe, travail personnel, qualité de la prestation publique ou de la réalisation de l'œuvre finale. Rédaction d'un dossier de 2 pages sur le thème « En quoi ma pratique dans cet atelier est-elle en adéquation avec mon projet personnel et professionnel ? » (représente 50% de la note totale). Le dossier peut être complété par d'autres documents permettant d'apprécier davantage le travail réalisé (note d'intention, etc.). Une note finale qui valide la pratique selon les critères énoncés plus haut et qui regroupe les deux évaluations, soit 50% pour le dossier PPP et 50% pour le reste du travail au sein de l'atelier.</p>

	<p><b>Seconde chance</b> : Une épreuve de rattrapage sera organisée pour les étudiants ajournés ou défaillants en 1<sup>ère</sup> session, sous la forme d'une prestation individuelle reprenant les enjeux de l'atelier.</p>
<p>Complément d'information, contraintes spécifiques</p>	<p><b>UE non accessible aux dispensés d'assiduité (RSE)</b> Les étudiants de l'atelier sont impliqués dans l'organisation des conditions de manifestations publiques (proposition des lieux, organisation matérielle, information). La participation à l'atelier signifie un engagement personnel et collectif. <b>L'assiduité à toutes les séances est obligatoire et sera contrôlée.</b></p> <p>Inscription sur la plateforme d'inscription en ligne du SUC accessible via le site web du SUC : <a href="https://culture.uca.fr/">https://culture.uca.fr/</a> à partir de mi-septembre 2023 (date précisée sur le site du SUC à partir de fin juillet).</p> <p>Après votre inscription sur la plateforme SUC, vous devez effectuer votre inscription pédagogique sur IP WEB - ou auprès de votre secrétariat de filière - selon votre UFR.</p>

# SLAM POÉSIE, SPOKEN WORD

Thématique : Culture

Composante / Service dispensant l'UE : Service Université Culture

Objectifs pédagogiques et contenu	24h pour créer vos titres et les déclamer devant un public ! Amoureux et amoureuses des mots, poètes, autrices et auteurs, slameuses et slameurs, débutant·es ou déjà passionné·es, écrivez seul·es et à plusieurs puis montez sur scène, accompagné·es par des musiciens professionnels.
Modalités d'enseignement	<input checked="" type="checkbox"/> cours en présence <input type="checkbox"/> cours en ligne <input type="checkbox"/> hybride (nb d'heures en présence)
Volume horaire	24h TD
Responsable	Myriam Lépron myriam.lepron@uca.fr
Contact pour information	Service Université Culture 29, boulevard Gergovia - TSA 20406 - 63001 Clermont-Ferrand Cedex 1 - Tél : 04 73 34 66 03 Courriel : SUC@uca.fr - Site : <a href="https://culture.uca.fr/">https://culture.uca.fr/</a>
Intervenants	William GEX, écrivain poète voyageur, cofondateur de l'association clermontoise Alternative Poésie Xavier DENIS et Denis THEVENET, musiciens
Calendrier des enseignements	<input checked="" type="checkbox"/> 2ème semestre de l'année universitaire – durée 1 semestre <input type="checkbox"/> sur l'ensemble de l'année universitaire – durée 2 semestres Début des activités : janvier 2024
Créneau horaire pour les cours en présence	Vendredi 17h-20h (voir calendrier sur le site du SUC à partir de fin juillet 2023)
Lieu d'enseignement	Détails sur le site du SUC à partir de fin juillet 2023
Capacité d'accueil	16 participants
Effectif minimum pour ouverture de l'UE	
Modalités de contrôle des connaissances et des compétences	<b>Assiduité :</b> Nombre d'absences au-delà duquel l'obligation d'assiduité sera déclarée non remplie, entraînant la défaillance de l'étudiant : <b>L'assiduité doit être totale.</b> <b>Evaluation initiale :</b> EvT - Évaluation après le rendu de l'atelier selon les critères suivants : assiduité totale, implication, progression, créativité, respect du groupe, travail personnel, qualité de la prestation publique ou de la réalisation de l'œuvre finale. Rédaction d'un dossier de 2 pages sur le thème « En quoi ma pratique dans cet atelier est-elle en adéquation avec mon projet personnel et professionnel ? » (représente 50% de la note totale). Le dossier peut être complété par d'autres documents permettant d'apprécier davantage le travail réalisé (note d'intention, etc.). Une note finale qui valide la pratique selon les critères énoncés plus haut et qui regroupe les deux évaluations, soit 50% pour le dossier PPP et 50% pour le reste du travail au sein de l'atelier.

	<p><b>Seconde chance :</b> Une épreuve de rattrapage sera organisée pour les étudiants ajournés ou défaillants en 1<sup>ère</sup> session, sous la forme d'une prestation individuelle reprenant les enjeux de l'atelier.</p>
<p>Complément d'information, contraintes spécifiques</p>	<p><b>UE non accessible aux dispensés d'assiduité (RSE)</b> Les étudiants de l'atelier sont impliqués dans l'organisation des conditions de manifestations publiques (proposition des lieux, organisation matérielle, information). La participation à l'atelier signifie un engagement personnel et collectif. <b>L'assiduité à toutes les séances est obligatoire et sera contrôlée.</b></p> <p>Inscription sur la plateforme d'inscription en ligne du SUC accessible via le site web du SUC : <a href="https://culture.uca.fr/">https://culture.uca.fr/</a> à partir de mi-septembre 2023 (date précisée sur le site du SUC à partir de fin juillet).</p> <p>Après votre inscription sur la plateforme SUC, vous devez effectuer votre inscription pédagogique sur IP WEB - ou auprès de votre secrétariat de filière - selon votre UFR.</p>

# THEATRE

Thématique : Culture

Composante / Service dispensant l'UE : Service Université Culture

Partenaire de la composante / du service qui propose l'UE (le cas échéant) :

UE accessible aux étudiants de :

- N2 Lettres, Culture, Sciences Humaines - 3 crédits
- N2 Langues, Cultures et Communication - 3 crédits

<b>Objectifs pédagogiques et contenu</b>	<p>Pratique théâtrale abordant des exercices de préparation de l'acteur (voix, geste, corps) et d'improvisation, le travail sur les textes, l'écriture, l'interprétation et la mise en scène. Les thèmes abordés sont les suivants : l'engagement citoyen, l'écriture contemporaine, l'écriture de plateau. Des rencontres avec le public et un parcours du spectateur (sorties théâtre) font partie prenante de la pratique. Objectifs pédagogiques et artistiques : prise de parole en public, capacité d'écoute, de concentration et de mémorisation, engagement, créativité individuelle et collective.</p> <p><b>3 ateliers au choix :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Ecrire au plateau</li> <li>- Théâtre contemporain et société</li> <li>- Théâtre et rituels</li> </ul> <p><b>(Descriptifs des ateliers proposés sur le site du SUC à partir de fin juillet 2023)</b></p>
<b>Modalités d'enseignement</b>	<input checked="" type="checkbox"/> cours en présence <input type="checkbox"/> cours en ligne <input type="checkbox"/> hybride (nb d'heures en présence)
<b>Volume horaire</b>	30h/50h TD selon atelier
<b>Responsable</b>	Stéphanie Urdician stephanie.urdician@uca.fr
<b>Contact pour information</b>	Service Université Culture 29, boulevard Gergovia - TSA 20406 - 63001 Clermont-Ferrand Cedex 1 - Tél : 04 73 34 66 03 Courriel : SUC@uca.fr - Site : <a href="https://culture.uca.fr/">https://culture.uca.fr/</a>
<b>Intervenants</b>	Stéphanie Urdician, Responsable secteur Théâtre SUC, en lien avec les créations programmées sur le territoire.
<b>Calendrier des enseignements</b>	<input type="checkbox"/> 2 <sup>ème</sup> semestre de l'année universitaire – durée 1 semestre <input checked="" type="checkbox"/> sur l'ensemble de l'année universitaire – durée 2 semestres  Début des activités : septembre 2023
<b>Créneau horaire pour les cours en présence</b>	À partir de 17h30 et certains week-ends. (voir calendriers des ateliers proposés sur le site du SUC à partir de fin juillet 2023)
<b>Lieu d'enseignement</b>	Détails sur le site du SUC à partir de fin juillet 2023
<b>Capacité d'accueil</b>	15 à 20 participants par atelier
<b>Effectif minimum pour ouverture de l'UE</b>	
<b>Modalités de contrôle des connaissances et des compétences</b>	<p><b>L'assiduité à toutes les séances est obligatoire et sera contrôlée.</b></p> <p><b>Evaluation initiale :</b> EVT            Évaluation prenant en compte l'assiduité, l'investissement, la progression, la créativité et la qualité de la prestation publique.</p>

	<p>Rédaction d'un dossier de 2 pages sur le thème « En quoi ma pratique dans cet atelier est-elle en adéquation avec mon projet personnel et professionnel ? » (représente 50% de la note totale).</p> <p>Le dossier peut être complété par d'autres documents permettant d'apprécier davantage le travail réalisé (note d'intention, etc.).</p> <p>Une note finale qui valide la pratique selon les critères énoncés plus haut et qui regroupe les deux évaluations, soit 50% pour le dossier PPP et 50% pour le reste du travail au sein de l'atelier.</p> <p><b>Seconde chance :</b> Une épreuve de rattrapage sera organisée pour les étudiants ajournés ou défaillants en 1<sup>ère</sup> session, sous la forme d'une prestation individuelle reprenant les enjeux de l'atelier.</p>
<p>Complément d'information, contraintes spécifiques</p>	<p><b>UE non accessible aux dispensés d'assiduité (RSE)</b></p> <p>Les étudiants de l'atelier sont impliqués dans l'organisation des conditions de manifestations publiques (proposition des lieux, organisation matérielle, information).</p> <p>La participation à l'atelier signifie un engagement personnel et collectif.</p> <p>Inscription sur la plateforme d'inscription en ligne du SUC accessible via le site web du SUC : <a href="https://culture.uca.fr/">https://culture.uca.fr/</a> à partir de mi-septembre 2023 (date précisée sur le site du SUC à partir de fin juillet).</p> <p>Après votre inscription sur la plateforme SUC, vous devez effectuer votre inscription pédagogique sur IP WEB - ou auprès de votre secrétariat de filière - selon votre UFR.</p>

# THÉÂTRE EN ESPAGNOL

Thématique : Culture

Composante / Service dispensant l'UE : UFR Langues, Cultures et Communication

Partenaire de la composante / du service qui propose l'UE : Service Université Culture

UE accessible aux étudiants de :

- N2 Lettres, Culture, Sciences Humaines - 3 crédits
- N2 Langues, Cultures et Communication - 3 crédits

<b>Objectifs pédagogiques et contenu</b>	Laboratoire théâtral en espagnol proposant une incursion dans le répertoire hispanique contemporain. Travail sur le jeu d'acteur, le corps et la voix, création lumière et sonore, scénographie et montage de textes en espagnol en vue d'une restitution publique. Un parcours du spectateur (sorties théâtrales) est intégré à l'atelier. Objectifs pédagogiques et artistiques : prise de parole en public, capacité d'écoute, de concentration et de mémorisation, engagement, créativité individuelle et collective, pratique de la langue espagnole.
<b>Modalités d'enseignement</b>	<input checked="" type="checkbox"/> cours en présence <input type="checkbox"/> cours en ligne <input type="checkbox"/> hybride (nb d'heures en présence)
<b>Volume horaire</b>	50h TD
<b>Responsable</b>	Stéphanie Urdician stephanie.urdician@uca.fr
<b>Contact pour information</b>	Service Université Culture 29, boulevard Gergovia - TSA 20406 - 63001 Clermont-Ferrand Cedex 1 - Tél : 04 73 34 66 03 Courriel : SUC@uca.fr - Site : <a href="https://culture.uca.fr/">https://culture.uca.fr/</a>
<b>Intervenants</b>	Stéphanie URDICIAN, Maîtresse de conférences en Etudes Hispaniques à l'UFR LCC, spécialiste du théâtre hispanique contemporain, en lien avec les créations programmées sur le territoire.
<b>Calendrier des enseignements</b>	<input checked="" type="checkbox"/> 1er semestre de l'année universitaire – durée 1 semestre <input type="checkbox"/> sur l'ensemble de l'année universitaire – durée 2 semestres  Début des activités : 22 septembre 2023
<b>Créneau horaire pour les cours en présence</b>	Lundi 17h30-20h30 (+ deux samedis). Calendrier détaillé à partir de septembre 2023 ( <a href="https://culture.uca.fr/">https://culture.uca.fr/</a> )
<b>Lieu d'enseignement</b>	Détails sur le site du SUC à partir de fin juillet 2023
<b>Capacité d'accueil</b>	20 participants
<b>Effectif minimum pour ouverture de l'UE</b>	
<b>Modalités de contrôle des connaissances et des compétences</b>	<b>L'assiduité à toutes les séances est obligatoire et sera contrôlée.</b>  <b>Evaluation initiale</b> : EVT Évaluation prenant en compte l'assiduité, l'investissement, la progression, la créativité et la qualité de la prestation publique. Rédaction d'un dossier de 2 pages sur le thème « En quoi ma pratique dans cet atelier est-elle en adéquation avec mon projet personnel et professionnel ? » (représente 50% de la note totale). Le dossier peut être complété par d'autres documents permettant d'apprécier davantage le travail réalisé (note d'intention, etc.).

	<p>Une note finale qui valide la pratique selon les critères énoncés plus haut et qui regroupe les deux évaluations, soit 50% pour le dossier PPP et 50% pour le reste du travail au sein de l'atelier.</p> <p><b>Seconde chance :</b> Une épreuve de rattrapage sera organisée pour les étudiants ajournés ou défaillants en 1<sup>ère</sup> session, sous la forme d'une prestation individuelle reprenant les enjeux de l'atelier.</p>
<p>Complément d'information, contraintes spécifiques</p>	<p><b>UE non accessible aux dispensés d'assiduité (RSE)</b>  <b>Connaissance de la langue espagnole.</b>  Les étudiants de l'atelier sont impliqués dans l'organisation des conditions de manifestations publiques (proposition des lieux, organisation matérielle, information).  La participation à l'atelier signifie un engagement personnel et collectif.</p> <p>Inscription sur la plateforme d'inscription en ligne du SUC accessible via le site web du SUC : <a href="https://culture.uca.fr/">https://culture.uca.fr/</a> à partir de mi-septembre 2023 (date précisée sur le site du SUC à partir de fin juillet).</p> <p>Après votre inscription sur la plateforme SUC, vous devez effectuer votre inscription pédagogique sur IP WEB - ou auprès de votre secrétariat de filière - selon votre UFR.</p>

# THEATRE - MUSIQUE ET INTERCULTURALITE

Thématique : Culture

Composante / Service dispensant l'UE : Centre FLEURA

Partenaire de la composante / du service qui propose l'UE : Service Université Culture

UE accessible aux étudiants de :

- N2 Lettres, Culture, Sciences Humaines - 3 crédits
- N2 Langues, Cultures et Communication - 3 crédits

Objectifs pédagogiques et contenu	L'atelier « Théâtre, musique et interculturalité » est un laboratoire dans lequel, à partir d'exercices corporels et vocaux, de jeux et improvisations de groupe, sont écrites scènes et chansons, dans le but de créer un spectacle théâtral et musical, en collaboration avec des étudiants exilés-réfugiés, apprenants en langue française. Aucun prérequis artistique n'est demandé pour participer à l'aventure : seul le désir d'inventer, de s'exprimer, d'expérimenter, de s'ouvrir à l'autre, est primordial.
Modalités d'enseignement	<input checked="" type="checkbox"/> cours en présence <input type="checkbox"/> cours en ligne <input type="checkbox"/> hybride (nb d'heures en présence)
Volume horaire	40h TD par groupe et par semestre (2 groupes par semestre)
Responsable	Céline EVESQUE Celine.evesque@uca.fr
Contact pour information	Service Université Culture 29, boulevard Gergovia - TSA 20406 - 63001 Clermont-Ferrand Cedex 1 - Tél : 04 73 34 66 03 Courriel : SUC@uca.fr - Site : <a href="https://culture.uca.fr/">https://culture.uca.fr/</a>
Intervenants	Céline EVESQUE, FLE PRCE Lettres Modernes, en lien avec les créations programmées sur le territoire.
Calendrier des enseignements	<input type="checkbox"/> 2ème semestre de l'année universitaire – durée 1 semestre <input checked="" type="checkbox"/> sur l'ensemble de l'année universitaire – durée 2 semestres (2 groupes au 1er semestre, 2 groupes au deuxième semestre) Début des activités : octobre 2023
Créneau horaire pour les cours en présence	Le jeudi après-midi : 13h-15h30 ou 15h30-18h (deux groupes seront constitués) + 2 samedis par semestre (rassemblement des 2 groupes). Voir calendrier sur le site du SUC à partir de fin juillet 2023.
Lieu d'enseignement	Détails sur le site du SUC à partir de fin juillet 2023
Capacité d'accueil	20 participants par groupe
Effectif minimum pour ouverture de l'UE	
Modalités de contrôle des connaissances et des compétences	<b>Assiduité :</b> L'assiduité à toutes les séances est obligatoire et sera contrôlée.  <b>Evaluation initiale :</b> EVT Évaluation après le rendu de l'atelier selon les critères suivants : assiduité totale, implication, progression, créativité, respect du groupe, travail personnel, qualité de la prestation publique ou de la réalisation de l'œuvre finale.

	<p>Rédaction d'un dossier de 2 pages sur le thème « En quoi ma pratique dans cet atelier est-elle en adéquation avec mon projet personnel et professionnel ? » (représente 50% de la note totale).</p> <p>Le dossier peut être complété par d'autres documents permettant d'apprécier davantage le travail réalisé (note d'intention, etc.).</p> <p>Une note finale qui valide la pratique selon les critères énoncés plus haut et qui regroupe les deux évaluations, soit 50% pour le dossier PPP et 50% pour le reste du travail au sein de l'atelier.</p> <p><b>Seconde chance :</b> Une épreuve de rattrapage sera organisée pour les étudiants ajournés ou défaillants en 1<sup>ère</sup> session, sous la forme d'une prestation individuelle reprenant les enjeux de l'atelier.</p>
<p>Complément d'information, contraintes spécifiques</p>	<p><b>UE non accessible aux dispensés d'assiduité (RSE)</b></p> <p>Pour participer, aucun prérequis n'est attendu, le désir de vivre une aventure humaine et artistique est indispensable.</p> <p>Les étudiants de l'atelier sont impliqués dans l'organisation des conditions de manifestations publiques (organisation matérielle, communication). La participation à l'atelier signifie un engagement personnel et collectif.</p> <p>Inscription sur la plateforme d'inscription en ligne du SUC accessible via le site web du SUC : <a href="https://culture.uca.fr/">https://culture.uca.fr/</a> à partir de mi-septembre 2023 (date précisée sur le site du SUC à partir de fin juillet).</p> <p>Après votre inscription sur la plateforme SUC, vous devez effectuer votre inscription pédagogique sur IP WEB - ou auprès de votre secrétariat de filière - selon votre UFR.</p>

# VOIX A PART ENTIERE - LABORATOIRE D'IMPROVISATION VOCALE

Thématique : Culture

Composante / Service dispensant l'UE : Service Université Culture

Partenaire de la composante / du service qui propose l'UE : atelier *Dessin, gravure et impression* du Service Université Culture

UE accessible aux étudiants de :

- N2 Lettres, Culture, Sciences Humaines - 3 crédits
- N2 Langues, Cultures et Communication - 3 crédits

Objectifs pédagogiques et contenu	L'atelier se propose d'être un "laboratoire d'improvisation" qui invite chacun à explorer sa voix, son corps-instrument, dans une pratique de groupe. Un travail de technique fondamentale ouvert sur tous types d'usage de la voix sera proposé. Il s'ancrera dans le ressenti et une mise en mouvement du corps (respiration, conscience du son, sensation vibratoire, articulation...). L'écoute du groupe dans le jeu musical ainsi que l'analyse des inventions et intentions sonores communes lors des improvisations, donneront à chacun la possibilité d'affirmer sa propre expression vocale.
Modalités d'enseignement	<input checked="" type="checkbox"/> cours en présence <input type="checkbox"/> cours en ligne <input type="checkbox"/> hybride (nb d'heures en présence)
Volume horaire	50h TD
Responsable	Emmanuel Jarrousse, Responsable du secteur <i>Musique</i> du SUC emmanueljarrousse@yahoo.fr
Contact pour information	Service Université Culture 29, boulevard Gergovia - TSA 20406 - 63001 Clermont-Ferrand Cedex 1 - Tél : 04 73 34 66 03 Courriel : SUC@uca.fr - Site : <a href="https://culture.uca.fr/">https://culture.uca.fr/</a>
Intervenants	Marie-Sylviane Buzin, chanteuse, comédienne et enseignante
Calendrier des enseignements	<input type="checkbox"/> 2 <sup>ème</sup> semestre de l'année universitaire – durée 1 semestre <input checked="" type="checkbox"/> sur l'ensemble de l'année universitaire – durée 2 semestres Début des activités : octobre 2023
Créneau horaire pour les cours en présence	Mercredi 19h-21h30 (voir calendrier sur le site du SUC à partir de fin juillet 2023)
Lieu d'enseignement	Détails sur le site du SUC à partir de fin juillet 2023
Capacité d'accueil	20 participants
Effectif minimum pour ouverture de l'UE	
Modalités de contrôle des connaissances et des compétences	<b>Assiduité :</b> Nombre d'absences au-delà duquel l'obligation d'assiduité sera déclarée non remplie, entraînant la défaillance de l'étudiant : <b>L'assiduité doit être totale.</b>  <b>Evaluation initiale :</b> EVT Évaluation après le rendu de l'atelier selon les critères suivants : assiduité totale, implication, progression, créativité, respect du groupe, travail personnel, qualité de la prestation publique ou de la réalisation de l'œuvre finale.

	<p>Rédaction d'un dossier de 2 pages sur le thème « En quoi ma pratique dans cet atelier est-elle en adéquation avec mon projet personnel et professionnel ? » (représente 50% de la note totale).</p> <p>Le dossier peut être complété par d'autres documents permettant d'apprécier davantage le travail réalisé (note d'intention, etc.).</p> <p>Une note finale qui valide la pratique selon les critères énoncés plus haut et qui regroupe les deux évaluations, soit 50% pour le dossier PPP et 50% pour le reste du travail au sein de l'atelier.</p> <p><b>Seconde chance :</b> Une épreuve de rattrapage sera organisée pour les étudiants ajournés ou défaillants en 1<sup>ère</sup> session, sous la forme d'une prestation individuelle reprenant les enjeux de l'atelier.</p>
<p>Complément d'information, contraintes spécifiques</p>	<p><b>UE non accessible aux dispensés d'assiduité (RSE)</b></p> <p>Les étudiants de l'atelier sont impliqués dans l'organisation des conditions de manifestations publiques (proposition des lieux, organisation matérielle, information).</p> <p>La participation à l'atelier signifie un engagement personnel et collectif.</p> <p><b>L'assiduité à toutes les séances est obligatoire et sera contrôlée.</b></p> <p>Inscription sur la plateforme d'inscription en ligne du SUC accessible via le site web du SUC : <a href="https://culture.uca.fr/">https://culture.uca.fr/</a> à partir de mi-septembre 2023 (date précisée sur le site du SUC à partir de fin juillet).</p> <p>Après votre inscription sur la plateforme SUC, vous devez effectuer votre inscription pédagogique sur IP WEB - ou auprès de votre secrétariat de filière - selon votre UFR.</p>